



CONSERVATOIRE RÉGIONAL DES RIVES
DE LA LOIRE ET DE SES AFFLUENTS



Rapport d'activité 2011

-

Perspectives 2012

Assemblée Générale
du
22 mai 2012

SOMMAIRE

Présentation du CORELA.....	5
Le CORELA.....	7
Le Conseil d'Administration	7
L'équipe.....	7
Rapport d'activité.....	9
Bilan des actions biodiversité	11
Participation au programme GÉOPAL.....	11
Réserves Naturelles Régionales	12
Evaluation des MAE.....	16
Recherche de gîtes de reproduction de chiroptères en Vallée de la Loire.....	17
Sites témoins.....	19
Le Val de la Corniche Angevine, site ENS 49.....	22
Les Vallées adjacentes à la Loire	25
Projet 2012.....	25
Inventaire des berges de la Loire, de Nantes à Montsoreau.....	27
Projet 2012.....	27
Natura 2000 « Vallée de la Loire entre Nantes et les Ponts-de-Cé »	31
Préambule - 2011 : 8 ^{ème} année de mise en œuvre.....	31
Gestion des habitats et des espèces.....	31
Conseils en environnement et incidences	35
Suivis scientifiques et techniques.....	37
Information, communication et sensibilisation	39
Cohérence avec les autres programmes d'actions	41
Gestion administrative et financière.....	42
Restauration des annexes de la Loire estuarienne amont de Nantes à Montsoreau	44
Rappels et contexte du projet de CRE et engagement du CORELA	44
Animation générale du programme	45
Suivis du CRE.....	50
Communication	50
Information et sensibilisation Loire et biodiversité.....	51
Les Journées de Rencontres et les Cahiers du Conservatoire	51
Les Ateliers Loire et Biodiversité	56
Plaquette de communication du Conservatoire.....	61
Autres.....	62
Extraits de la Revue de presse 2011	63

Présentation du CORELA

LE CORELA

Le Conseil d'Administration

Président

Christophe Dougé, Conseil Régional des Pays de la Loire

Vice-présidents

Jean-Marie Gaudin, Conseil Général de Maine et Loire

Claude Naud, Conseil Général de Loire Atlantique

Trésorier

Bruno Joncour, Association Loire pour tous

Secrétaire

Maurice Lang, Commune des Ponts-de-Cé

Administrateurs

Jean-Pierre Antoine, Communauté d'agglomération Saumur Loire Développement

Jacques Auxiette, Président du Conseil Régional des Pays de la Loire

Sophie Bringuay, Conseil Régional des Pays de la Loire

Guy Cougnaud, Association Sauvegarde de la Loire Angevine

Paul Desgranges, Fédération de pêche 49

Gérard Dupuis, Commune du Cellier

Marc Ferré, Communauté de Communes Sud Estuaire

Jean-Pierre Le Scornet, Etablissement Public Loire

Christine Régnier, Conseil Régional des Pays de la Loire

Eric Thouzeau, Conseil Régional des Pays de la Loire

L'équipe

Directrice

Nicole Le Nevez.

Assistante de direction

Isabelle Hamon.

Chargé(e)s de mission

Permanents

Valérie Drouet – Annexes fluviales de Montsoreau à Nantes

Emilie Général – Natura 2000 « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes »

Denis Lafage (Temps partiel) – Biodiversité (Chiroptères)

Estelle Ngoh – Information et sensibilisation

En CDD

Olivier Geffray – Inventaire berges de la Loire

Laurent Illegems – Biodiversité

Sonja Kaupe – Inventaire berges de la Loire

Rapport d'activité

BILAN DES ACTIONS BIODIVERSITE

Participation au programme GÉOPAL

Rappel

Le but du programme GÉOPAL est de fédérer, en Pays de la Loire, les actions des acteurs publics dans le champ de l'information géographique dans le respect des initiatives de chacun et en cohérence avec les projets nationaux existants, en particulier le Géoportail.

GÉOPAL s'inscrit résolument dans les objectifs définis par la Directive Européenne INSPIRE sur la diffusion des données. Cette action est pérenne avec trois objectifs principaux :

- ◆ accroître l'efficacité des structures productrices et utilisatrices d'informations géographiques en Pays de la Loire ;
- ◆ développer la mutualisation et le partage des informations existantes entre ces structures ;
- ◆ favoriser le développement de l'information géographique en Pays de la Loire et y participer activement par des actions ciblées.

L'action de GÉOPAL porte prioritairement sur :

- ◆ le partage de l'information géographique entre les services de l'État, les collectivités locales et les établissements publics ;
- ◆ la mutualisation des outils communs nécessaires à ce partage ;
- ◆ le développement de l'animation et de la réflexion sur les thèmes transversaux ;
- ◆ la coordination des actions structurantes qui émergent actuellement sur les territoires.

La mise en œuvre de GÉOPAL s'appuie sur la création d'un portail géomantique régional, plateforme de services Web favorisant, en outre, l'accroissement de la visibilité des actions conduites aux différentes échelles du territoire par les acteurs publics en Pays de la Loire.

Contribution du CORELA

En tant que chef de file Biodiversité, le CORELA a donc apporté son expertise au groupe de travail animé par la région et le Forum des Marais Atlantiques sur cette thématique.

En 2011, de nouvelles données ont été mises en ligne sur la plate forme GÉOPAL. Celles-ci concernent la typologie des berges, la localisation et la cartographie des relevés phytosociologiques réalisés sur l'ensemble de la vallée de la Loire.

Réerves Naturelles Régionales

Rappel

Dans le cadre de la stratégie régionale pour la biodiversité, la Région Pays de la Loire s'est fixée pour objectif la labellisation de territoires en Réserves Naturelles Régionales pour une surface totale d'environ 3 000 ha. De plus, suite à la présentation du dossier « Ile du Buisson », devant le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel (CSRPN), celui-ci souhaite qu'une réflexion globale soit effectuée sur les îles de la Loire en Pays de la Loire.

Par ailleurs, au niveau national, plusieurs démarches sont à l'œuvre afin de rationaliser et de rendre cohérente la démarche de protection en France. On citera notamment, les SRCE (Schémas Régionaux de Cohérence Écologique) et la SCAP (Stratégie de Création des Aires Protégées) qui seront tous deux déclinés à l'échelle régionale.

En 2010, le CORELA a réuni ses partenaires afin de proposer, de façon concertée, un ensemble de lieux susceptibles de relever d'une RNR, par une mise en commun des connaissances et des objectifs.

Sont associés :

- ◆ la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire, et les associations départementales LPO 44 et LPO 49 ;
- ◆ le PNR Loire Anjou Touraine ;
- ◆ le Conseil régional des Pays de la Loire ;
- ◆ le CBNB ;
- ◆ le CPIE Loire et Mayenne ;
- ◆ la Fédération de pêche 44 ;
- ◆ la Fédération de pêche 49 ;
- ◆ le GRETIA ;
- ◆ Bretagne vivante

Ce groupe de travail a souhaité ne pas se limiter aux îles mais faire porter sa réflexion sur la vallée. Sa volonté première a été de dresser un bilan des connaissances faunistiques et floristiques de la vallée de la Loire afin de vérifier si des territoires particuliers se distinguaient.

Actions 2011

Le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises en 2011. Une première liste de 21 sites a tout d'abord été constituée. Cette liste a été analysée de façon pragmatique en fonction de différents critères, permettant une hiérarchisation et une priorisation des sites selon :

- ◆ les richesses patrimoniales des sites (intérêt faune-flore) ;
- ◆ la diversité des habitats ;
- ◆ la facilité de mobilisation des propriétaires des sites concernés et des acteurs locaux ;
- ◆ le mode de gestion actuel ;
- ◆ les enjeux et les intérêts ;
- ◆ le choix entre deux sites trop similaires ;
- ◆ les menaces pesant sur les milieux ;
- ◆ la représentativité paysagère.

Tableau récapitulatif des différents sites, d'intérêt reconnu, de l'amont à l'aval de la Loire

PROJETS RNR					
Lieux proposés	Propriétaires	court terme	moyen terme	long terme	Porteur
Ile et boire de Bessé			X		CORELA
Boire du Passage	Commune et privés		X		Fédé pêche 49
Ile du Grand Buisson	Etat et LPO, problème AOT non résolu	X			LPO 49
Marais d'Andard					LPO 49
Ile Marière	Commune	X			PNR LAT
Grand Pré de Rochefort, Louet et zones humides	Très nombreux				CORELA
Ile du Buisson Cordez	1 propriétaire	X			CORELA
Coteaux de Montjean				X	CPIE
Prairie Bruneau	Carrier-Arvalis-commune-privés		X		CPIE, CORELA
Ile Meslet et grève de Bel-Abord	3 propriétaires et l'Etat	X			CPIE, CORELA
Ile Bernardeau - Boire Rousse	WWWF- CG 44 - privé	X			LPO 44
Marais de Grée, marais de Méron	Nombreux, syndicat de gestion d'eau, CG 44			X	CORELA - LPO
Vallée de la Champenière			X		CPIE
Ile Mouchet	Commune, association de privés, privés		X		CPIE, CORELA
Ruisseau des Robinets			X		CORELA
Boires de Drain et bocage attenant	Nombreux propriétaires		X		CPIE, CORELA
Boire du Rio et Boire Noire	Commune et privé	X			Sans porteur
Vallée du Hâvre			X		LPO 44
Prairies et Boire de la Varenne	Nombreux		X		CORELA
Pré marais de Tougas					LPO 44
Marais d'Audubon					LPO 44

Court terme : demande, acceptation du/des propriétaire(s) - Moyen terme : garantie forte - Long terme : garantie plus faible

Tous ces sites ont, par la suite, fait l'objet de discussions. Au regard des critères de labellisation, 13 d'entre eux n'ont finalement pas été retenus :

- ◆ L'île, la boire de Bessé et la boire de la Varenne vont être restaurées prochainement, il semble donc judicieux d'attendre ces restaurations avant de statuer ;
- ◆ La boire du Passage qui est un site intéressant, cependant la mobilisation des propriétaires ne pourra se faire dans un premier temps ;
- ◆ Le marais d'Andard qui est un site Espace Naturel Sensible (ENS) en Maine-et-Loire ;
- ◆ Les coteaux de Montjean, site possédant une valeur biologique indéniable, mais où la complexité des acteurs est très importante. Un point doit être effectué avec les différents propriétaires ;
- ◆ La grand Pré de Rochefort et le Louet, sur lesquels un projet d'ENS est en cours ;
- ◆ La vallée de la Champenièrre, le ruisseau des Robinets et la vallée du Hâvre, sur lesquels une étude portant sur les vallées adjacentes de la Loire est lancée en 2012 ;
- ◆ La boire du Rio et la boire Noire, site qui semble intéressant, mais où le manque de connaissance est important et qui ne dispose pas de porteur de projet ;
- ◆ Le marais de Gré et le marais de Méron qui comprennent un trop grand nombre de propriétaires. Ce site ne pourrait être labellisé en RNR qu'à long terme ;
- ◆ Le pré marais de Tougas et le marais d'Audubon qui sont situés dans l'estuaire de la Loire, où existe un projet de Réserve Naturelle Nationale.

Ainsi, la liste définitive comprend 8 sites qui, outre un intérêt au regard de la biodiversité, ont la potentialité de rapidement pouvoir être proposés en Réserve Naturelle Régionale (aucun n'ayant été retenu à l'aval de Nantes, compte tenu du projet de Réserve Naturelle Nationale sur cette zone). Les propositions RNR représentent la diversité des habitats que l'on peut retrouver sur les bords de Loire. Cette liste, bien que non exhaustive, semble donc cohérente en termes de représentativité des enjeux à l'échelle de la Vallée de la Loire.

La synthèse des différentes propositions de RNR, des enjeux biologiques et de la faisabilité de labellisation est présentée dans le tableau suivant. Classement des sites de l'amont vers l'aval.

Sites	Surface (ha)	ENJEUX BIOLOGIQUES						Partenaires
		Nb d'habitats remarquables	Flore (Nb d'espèces les plus patrimoniales*)	Faune (Nb d'espèces les plus patrimoniales*)				
				Mammifères	Avifaune	Invertébrés	Amphibiens	
1 Grand Buisson	14	5	3	1	3	5	-	LPO
2 Ile Marière	32,3	6	1	1	-	2	2	PNR LAT
3 Buisson Cordez	6,95	4	2	1	1		-	CORELA
4 Prairie Bruneau	695,2	6	1	1	4	4	-	CPIE, CORELA
5 Ile Meslet et grève de Bel Abord	67,91	7	1	1	3	3	-	CPIE, CORELA
6 Ile Bernardeau et Boire Rousse	49	5	1	1	-	5	-	LPO
7 Ile Mouchet	40	2	1	-	-	5	-	CPIE, CORELA
8 Boire de Drain et bocage	285,6	5	5	2	1	3	2	CPIE, CORELA

- Flore : annexe 1, 2 et 3 de la liste rouge régionale des plantes vasculaires rares et/ou menacées en Pays de la Loire pour la flore (CBNB, 2008) ;
- Mammifères, Amphibiens : espèces vulnérable et en danger de disparition de la liste rouge des Mammifères, Amphibiens et Reptiles (LPO 2009) ;
- Avifaune : espèces de l'annexe 1 de la Directive Habitats ;
- Invertébrés : espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000, espèces d'intérêt patrimonial, espèces d'intérêt patrimonial et déterminantes pour les ZNIEFF.

Ce tableau permet d'identifier les groupes qui dans certains sites doivent faire l'objet d'inventaires supplémentaires. De plus, un site qui comprend peu d'espèces à forte patrimonialité, peut être aussi intéressant de part la grande biodiversité qu'il présente. Ce tableau est donc construit à titre indicatif.

Afin de faciliter la comparaison entre les lieux, le groupe a ensuite travaillé à l'élaboration d'une fiche descriptive. Cette fiche permet de compiler les différentes informations connues sur le patrimoine naturel, culturel, les activités, les usages, les gestions, les enjeux, les intérêts et opportunités, chaque porteur de projet ayant la charge de renseigner ces fiches, d'identifier les problèmes liés aux milieux et les besoins en inventaires complémentaires avant le classement (notamment pour les critères concernant la faune et la flore). Le CORELA a été chargé de les faire circuler entre les membres du groupe afin de les compléter si nécessaire.

Perspectives 2012

La rédaction des fiches de synthèses nous donne une très bonne vision des connaissances disponibles à l'heure actuelle, connaissances qui vont continuer de se développer. Cette démarche pourra donc servir de support à de nouveaux sites présentant des milieux et des contextes différents.

Le groupe s'est beaucoup interrogé sur les vallées adjacentes pour conclure qu'un choix était difficile dans l'état actuel des connaissances de ces territoires et qu'il était souhaitable de développer sur ce thème une démarche identique à celle retenue pour la vallée de la Loire.

Evaluation des MAE

Rappel

L'opération a pour objectif d'évaluer l'impact des mesures agri-environnementales sur la biodiversité régionale. Elle s'attache par ailleurs à vérifier la pertinence territoriale et l'efficacité des contrats de niveau 2. Le pilotage de cette opération est assuré par le Forum des Marais Atlantiques qui a réuni un comité de pilotage (LPO, CBNB) afin de définir les protocoles de suivis à réaliser.

En 2010, sur le modèle du plan d'échantillonnage testé dans les Basses Vallées Angevines, une sélection parmi les relevés anciens disponibles au CORELA a été opérée. Une compilation des différents cahiers des charges ayant été appliqués en Vallée de la Loire, a été effectuée. Ce recueil a été réalisé en fonction des objectifs affichés par les différentes mesures qui concernent la présente étude, soit : Rôle des genêts et maintien des prairies. La mise en oeuvre du protocole d'échantillonnage s'est révélée problématique à cause de l'évolution des cahiers des charges des contrats depuis les OGAF et de la faible continuité de niveau de contractualisation des parcelles.

Actions 2011

L'année 2011 a permis de réaliser une synthèse destinée à être intégrée à une synthèse plus globale rédigée par différents les chefs de file, sous la forme d'un chapitre « *L'expérience de quatre territoires ligériens et leurs enseignements* » au sein du rapport intitulé « *Les mesures agri-environnementales territorialisées au service des prairies humides : quelle évaluation possible ?* ».

Elle a pour objet de faire un état des lieux des MAE sur le territoire concerné, depuis la mise en oeuvre des dispositifs agro-environnementaux jusqu'aux dernières MAE, afin de bénéficier d'un recul historique suffisant pour dégager des tendances évolutives mais également d'analyser les diverses évaluations déjà réalisées à l'échelle locale.

Recherche de gîtes de reproduction de chiroptères en Vallée de la Loire

Objectifs

Mettre à jour les DOCOB des sites Natura 2000 « Vallée de la Loire entre Nantes et les Ponts-de-Cé » et « Estuaire de la Loire ».

Bilan 2011

Depuis 2009, le CORELA a entrepris, dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Action Chiroptères, avec le concours de la DREAL Pays de la Loire, du Conseil Régional, et des départements Loire Atlantique et Maine et Loire, de réaliser un inventaire des sites de reproduction de chiroptères sur les communes riveraines de la Vallée de la Loire entre Saint-Nazaire et Montsoreau.

L'inventaire a plus particulièrement visé les bâtiments communaux ainsi que les ponts et, dans une moindre mesure, les demeures bourgeoises et châteaux. Ces visites systématiques ont été complétées par un appel à témoignage du grand public.

L'année 2011 a permis de compléter l'inventaire des communes du site N2000 « Vallée de la Loire entre Nantes et les Ponts-de-Cé » et de réaliser celui du site « Estuaire de la Loire ».

Les 3 années d'inventaire ont permis de prospecter près de 300 sites et de découvrir 36 colonies de reproduction dont 10 d'espèces prioritaires (Annexe II de la directive Habitat Faune Flore).

On citera particulièrement la découverte de la plus importante colonie de Grands Murins de Loire Atlantique à Ancenis et celle d'une colonie mixte de Grands Rhinolophes et Murins à Oreilles échanrées, d'importance régionale, à Bouzillé (49).



Suite aux appels à participation du public, 51 interventions chez des particuliers ont été réalisées depuis 2009. En 2011, 18 des 19 interventions concernaient des Pipistrelles sp (dont 6 colonies), l'une concernait une importante colonie de Grands Murins. Ces interventions, si elles ne permettent que rarement de localiser des espèces à enjeux, restent capitales pour la sensibilisation du grand public qui appelle le plus souvent pour être « débarassé » des chauves-souris...

Par ailleurs, deux colonies de Petits Rhinolophes situées dans des contextes paysagés très défavorables ont fait l'objet en 2011, d'une étude de territoires de chasse afin mettre en place des mesures de protection de ces derniers.

Le CORELA a en outre participé aux actions de tracking menées par la LPO 49 sur la colonie de Savennières, aux comptages estivaux des colonies d'espèces d'annexe II qu'il a découvert et aux activités de captures menées par le Groupe Chiros 44.

Dans ce contexte de travail commun, le CORELA est entré au conseil d'administration du Groupe Chiroptères Pays de la Loire. Ce groupe est une association réunissant tous les acteurs travaillant sur les chauves-souris en Pays de la Loire.

Perspectives 2012

L'heure est désormais à la protection réglementaire par Arrêté de Protection de Biotope (3 en cours, en collaboration avec le Groupe Mammalogique Breton), par inclusion en site Natura 2000 (6 colonies) et signatures de conventions (3 en cours et 1 signée).

Par ailleurs, les prospections ayant mis en évidence la perte de nombreux gîtes par fermeture des combles, le CORELA se propose de mener, en collaboration avec les communes concernées, des opérations de réouverture de ces sites.

SITES TEMOINS

Objectifs 2011

Poursuite de l'application des protocoles d'études sur les 5 sites retenus dès 2009 ainsi que sur 1 nouveau site situé à l'aval de Nantes (prairies de Rohars).

Actions 2011

L'année 2011 a permis la mise en œuvre du programme Sites Témoins sur tous les sites d'étude (5 sites en amont de Nantes et 1 en aval). Tous les inventaires ont pu être réalisés, en tenant compte des enseignements des années précédentes.

L'étude de l'**avifaune** permet d'avoir une représentation des principaux peuplements présents dans le lit majeur de la Loire. De fortes abondances d'espèces bocagères sont recensées sur la majorité des sites. On retrouve également des espèces de prairie principalement concentrées sur les grands ensembles prairiaux (prairie de Rochefort et Estuaire). Les espèces de zones humides sont omniprésentes dans l'ensemble de la vallée, on peut cependant noter des variations probablement en lien avec la distance des points à une zone humide. Les données suggèrent la présence de variations interannuelles dans la composition du peuplement notamment pour les groupes humides, généralistes et prairiaux.

L'analyse de la **végétation** permet de constater que l'ensemble des sites témoins s'inscrit dans les deux systèmes prairiaux susceptibles d'être rencontrés dans la vallée de la Loire : le système alcalin atlantique et le système subhalophile thermo-atlantique. Ces sites sont donc bien représentatifs des systèmes prairiaux hygrophiles et méso-hygrophiles et constituent des systèmes de référence pour l'approche pluridisciplinaire qui a été engagée.

En 2011, 1 169 individus, appartenant à 114 espèces d'**araignées** ont été échantillonnés sur l'ensemble des stations. Les Linyphiidés représentent à elles seules près du tiers des individus échantillonnés. Les 171 espèces recensées en 3 ans, représentent environ le cinquième de la faune aranéologique connue dans l'ouest de la France et le quart de celle des Pays de la Loire. Parmi ces espèces plusieurs sont des nouvelles d'ici pour la Loire Atlantique (9 espèces) ou le Maine-et-Loire (7 espèces). Nous avons pu montrer certaines tendances comme les variations de cortèges et de richesse le long de la Loire ainsi que des assemblages d'espèces bien distincts entre les trois habitats étudiés (prairie, haie, peupleraie). Les modalités de gestion influent, elles aussi, sur les espèces présentes sur les prairies avec des prairies pâturées dominées par les Lycosidés (errantes diurnes), des prairies fauchées par les Linyphiidés (tisseuses de toiles en nappes) et des prairies non gérées dominées par les errantes diurnes et les araignées chassant à l'affût (Thomisidés et Pisauridés).



Toiles de Linyphiidés

A l'issue de cette première année de relevés, les cortèges observés sur les prairies de l'estuaire de la Loire montrent des similitudes et abritent des espèces strictement inféodées au littoral.

Les prospections effectuées sur les **Odonates** ont montré l'importance du Louet pour l'espèce *Gomphus flavipes* avec 132 exuvies recensées. De nombreux paramètres semblent influencer sur leur présence comme le marnage / la salinité, la connectivité à la boire, la topographie des berges.



Immature de *Gomphus flavipes* fraîchement émergé à côté de son exuvie

L'étude de la **malacologie** démontre que le protocole ne permet pas d'approcher l'exhaustivité. En effet, celui-ci prévoit des carottages et des relevés, effectués au troubleau, sur les mares, fossés ou boires (en eau au moins au printemps et pour une période plus ou moins longue) localisés sur ou à proximité des sites d'étude. Il serait sans doute bon de coupler ces méthodes avec l'étude des laisses de crues situées sur les boires.

Une présentation des résultats 2009/2010 a été discutée au sein du groupe de travail scientifique en septembre. Les premiers résultats 2011 concernant les Odonates et l'avifaune furent également présentés. En décembre, une présentation de l'ensemble de l'étude « Sites Témoins » fut faite au groupe élargi.

Comme l'année précédente, un bilan et l'interprétation des résultats 2011 seront effectués lorsque le CORELA disposera de l'ensemble des données collectées par les différents partenaires (2012).

Perspectives 2012

L'année 2012 permettra de dresser une synthèse de l'opération et une analyse des résultats scientifiques. Les résultats 2011 venant consolider ceux de 2009 et 2010, des croisements statistiques intergroupes seront réalisés. Ils permettront une mise en relation plus poussée des compartiments (étude des fonctionnalités) notamment entre les odonates et la phytosociologie dans les boires.

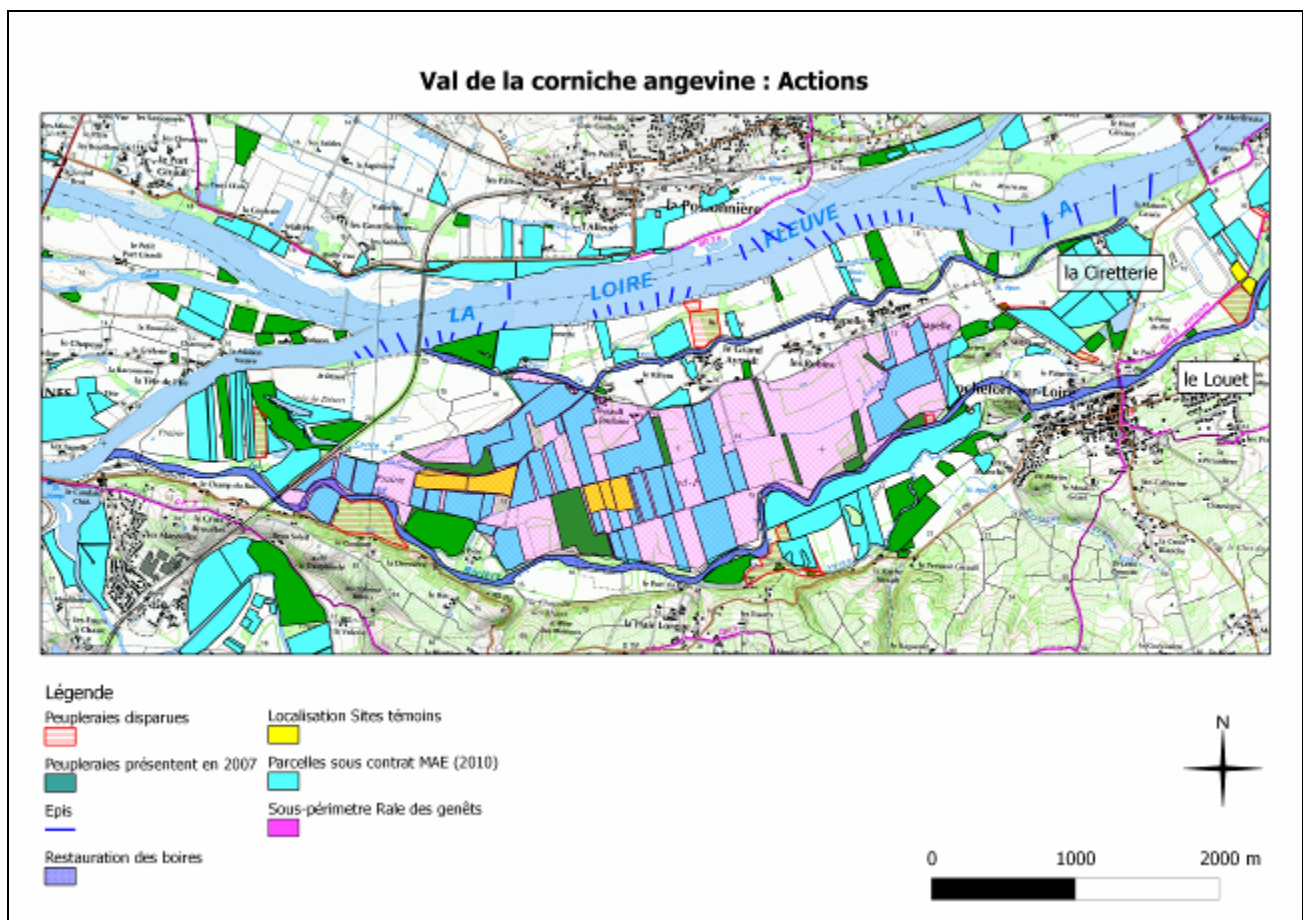
Le travail sera également axé sur la vulgarisation et la communication scientifique. Ainsi, plusieurs présentations aux différents acteurs de la vallée (élus, agriculteurs...) seront effectuées. Le groupe de travail scientifique se réunira pour décider discuter des enseignements scientifiques du programme et décider des modes de communication à mettre en place.

LE VAL DE LA CORNICHE ANGEVINE, SITE ENS 49

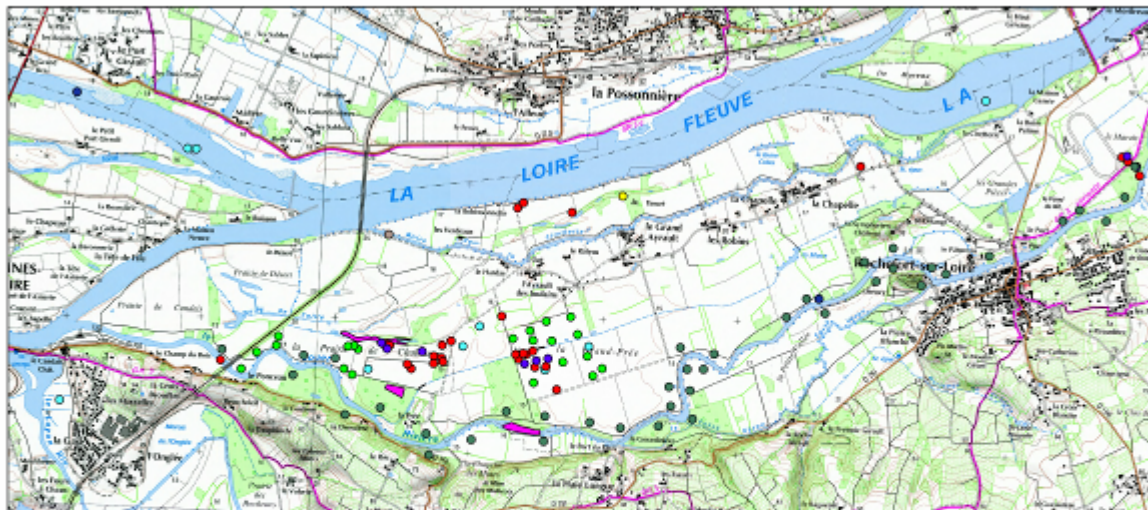
Actions 2011

Le CORELA a été sollicité par les communes de Rochefort-sur-Loire et Chalonnes-sur Loire pour réaliser un état des lieux des connaissances du Val de la Corniche Angevine. Le but de ce travail est la mise en place d'une concertation pour l'élaboration d'un plan de gestion.

Dans un premier temps, l'ensemble des données, des rapports, des cartes disponibles a été recensé afin de dresser un état précis des connaissances disponibles. Cette synthèse a permis de réaliser des cartes représentant les actions, les connaissances et les réglementations existant sur le site.



Val de la corniche angevine : Connaissances

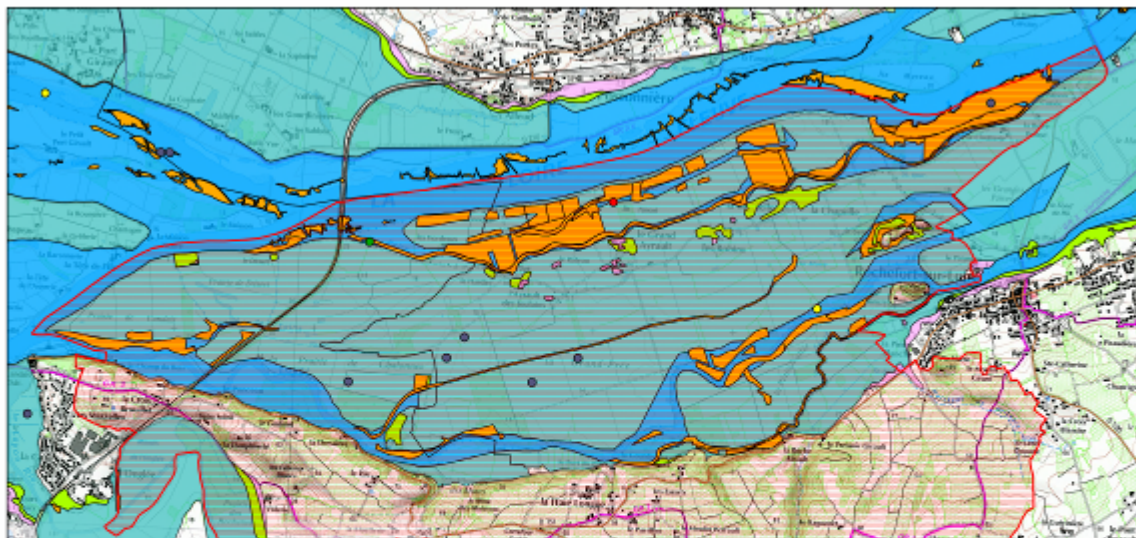


- Légende**
- Peupliers noirs
 - Rôle des genêts
 - Phytosociologie, Sites témoins
 - Phytosociologie, association végétale
 - Relevé bota 2010

- Castor
- Loutre
- Grand capricorne
- Odonates



Val de la corniche angevine : Réglementation



- Especies d'intérêt communautaire**
- Obs castor
 - obs loutre
 - Obs rôle des genêts
 - Obs grand capricorne
 - Sites_classes_Pdl_juin07_polygone

- Habitats d'intérêt communautaire**
- PPRI Aléa 4
 - PPRI Aléa 3
 - PPRI Aléa 2
 - PPRI Aléa 1



Deux réunions de présentation du travail réalisé ont eu lieu. Celles-ci ont permis avec les élus, les agriculteurs, les associations et les administrations présents sur le territoire, d'échanger sur les connaissances et les enjeux de ce territoire.

Perspectives 2012

En 2012, trois groupes de réflexion seront créés pour travailler à la définition des objectifs et des moyens à mettre en œuvre pour valoriser et protéger au mieux cet espace remarquable.

LES VALLEES ADJACENTES A LA LOIRE

Projet 2012

Présentation

Les cours d'eau sont soumis à des enjeux environnementaux importants et à des problématiques multiples (déprise agricole, étalement urbain, loisirs, dépôts...). Ils présentent des intérêts biologiques souvent forts et constituent un des éléments de la trame verte et bleue.

Entre Nantes et les Ponts-de-Cé, la Loire reçoit de nombreux affluents (plus de 30), d'importance plus ou moins grande, de morphologies très différentes.

Ces vallées bénéficient de connaissances plus ou moins développées, plus ou moins précises et connues. Il manque également une méthodologie d'analyse applicable à chacune des vallées permettant une analyse comparative.

Le cours aval de certaines de ces vallées a été retenu dans le périmètre du site Natura 2000 d'autres sont partiellement dans les programmes ENS.

Le groupe de travail mis en place autour de lieux à proposer en RNR dans la vallée de la Loire a souhaité développer pour les vallées adjacentes à la Loire, une démarche similaire à celle adoptée pour la vallée de la Loire.

Une appréhension globale de l'ensemble des vallées permettra de hiérarchiser intérêts et enjeux, de proposer la mise en place d'un certain nombre d'actions ciblées, coordonnées.

Le travail se déroulera selon plusieurs axes :

1 - Une recherche de méthodologie d'étude des vallées

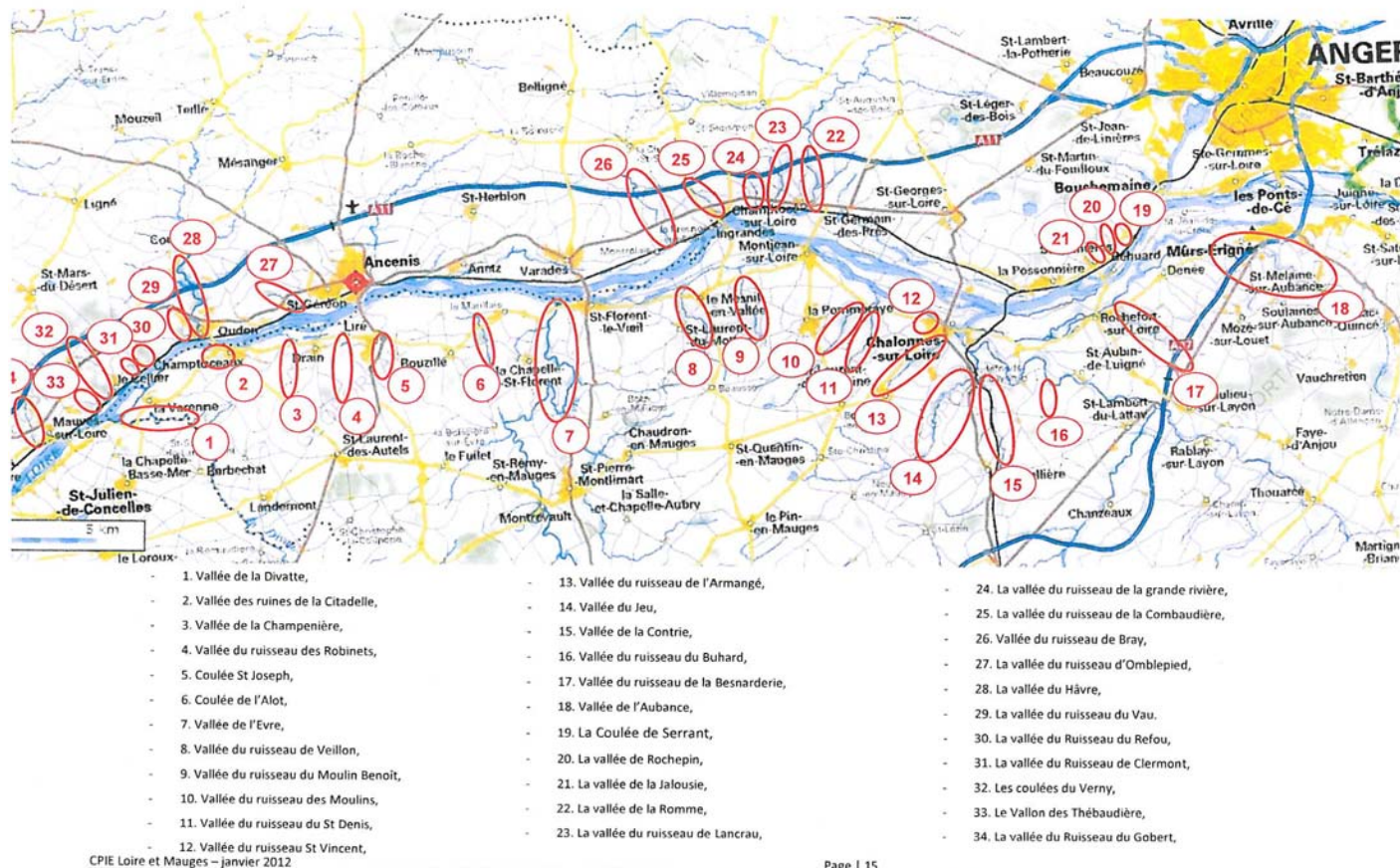
Elaboration d'une fiche descriptive permettant une analyse et une synthèse comparatives des différentes vallées :

Pourraient y figurer des renseignements tels que :

- ◆ la délimitation ;
- ◆ la localisation des propriétés publiques ;
- ◆ l'occupation du sol (cartes jointes), pressions anthropiques : développement de l'urbanisation, pratiques récréatives, aménagements, usages actuels ;
- ◆ la biodiversité (Inventaire faune et flore et en particulier recherche des espèces des Directives Natura 2000) ;
- ◆ la géomorphologie ;
- ◆ la présence d'ouvrages.

2 – Un travail d'analyse géographique (Université d'Angers)

3 - Un recueil des données faune/flore existantes concernant l'ensemble des vallées (CPIE Loire et Mauges)



L'analyse des fiches descriptives ainsi renseignées permettra de définir un programme d'inventaires complémentaires faune-flore là où cela s'avèrera nécessaire, d'analyser les intérêts et enjeux, de décliner les outils les mieux adaptés à la gestion et/ou à la protection de ces vallées (Trame verte et bleue, Natura 2000, RNR, ENS...).

Pour l'ensemble de ce projet, le CORELA s'entourera d'un groupe de travail, constitué des acteurs locaux (associations, chambres d'agriculture...) et d'un Comité de pilotage (Conseil régional, Conseils généraux, services de l'Etat, Agence de l'eau). Les communes concernées seront étroitement associées.

INVENTAIRE DES BERGES DE LA LOIRE, DE NANTES A MONTSOREAU

Projet 2012

Contexte et Objectifs

Le projet d'inventaire des berges de la Loire, associe plusieurs objectifs :

- ◆ mettre à jour les connaissances sur l'état des berges de la Loire, (typologie et biodiversité) ;
- ◆ réaliser une comparaison avec les études similaires réalisées en 2002 sur les berges de la Loire ;
- ◆ établir un cahier de recommandations à l'attention des communes.

Le domaine d'étude s'étend sur les deux départements (Loire-Atlantique et Maine-et-Loire) et couvre les berges de la Loire (500 km environ), les principales îles et les principales boires et annexes hydrauliques.

Description de l'étude

La réalisation de l'étude comprend plusieurs volets :

- ◆ la définition des limites géographiques des berges ;
- ◆ un recueil de données bibliographiques de la faune et de la flore, dans la limite des berges ;
- ◆ des inventaires complémentaires de terrain ;
- ◆ une phase d'analyse ;
- ◆ Elaboration d'un cahier de recommandations.

Phase de bibliographie

La phase de bibliographie permettra de recueillir des données d'espèces patrimoniales ou invasives (faune et flore) présentes sur le site d'étude. Les principales sources seront issues des archives du CORELA ainsi que des partenaires associatifs et institutionnels (CBNB, LPO, CPIE, GNLA, PNR, ONCFS, GIP LE...). Cette étape constituera une base de données naturalistes qui sera complétée par les données de terrain.

Phase de terrain

Lors des inventaires de terrain, trois démarches distinctes seront poursuivies : la description physique des berges, l'inventaire de la flore et des observations de la faune. Ces trois critères seront ultérieurement recoupés lors de la phase d'analyse. Au cours des prospections de terrain, une attention particulière sera prêtée aux invasives (faune, flore) d'une part, et aux espèces protégées ou sensibles (faune, flore) d'autre part.

Quelques exemples de types de berges



Roselières dans l'estuaire (Bouée)



Berge maçonnée (Ancenis)

Fiche de terrain pour la description des berges

RELEVÉ _____	Orientation _____	DATE _____
TOPOGRAPHIE <i>Largeur talus</i> 0 <> 5 m <input type="checkbox"/> 5 <> 10 m <input type="checkbox"/> 10 <> 20 m <input type="checkbox"/> > 20 m <input type="checkbox"/> <i>Type de rive</i> linéaire <input type="checkbox"/> convexe <input type="checkbox"/> concave <input type="checkbox"/> hétérogène <input type="checkbox"/> <i>Degré (1 à 9)</i> <input type="text"/> <i>Hauteur talus</i> < 1 m <input type="checkbox"/> 1 <> 3 m <input type="checkbox"/> 3 <> 5 m <input type="checkbox"/> > 5 m <input type="checkbox"/>	ÉROSION oui/non <i>Largeur</i> < 5 m <input type="checkbox"/> > 5 m <input type="checkbox"/> <i>Profondeur</i> < 2 m <input type="checkbox"/> > 2 m <input type="checkbox"/> <i>Localisation</i> pied <input type="checkbox"/> talus <input type="checkbox"/> haut <input type="checkbox"/> <i>Caractère</i> glissement <input type="checkbox"/> éboulement <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> <i>Remarque</i> _____	ENVIRONNEMENT BERGE <i>Haut de berge</i> route <input type="checkbox"/> voie ferrée <input type="checkbox"/> construction <input type="checkbox"/> déchargé <input type="checkbox"/> station d'épuration <input type="checkbox"/> prairie <input type="checkbox"/> culture <input type="checkbox"/> bois <input type="checkbox"/> chemin <input type="checkbox"/> terrain de sport <input type="checkbox"/> peupleraie <input type="checkbox"/> <i>Pied de berge</i> barque/bateau <input type="checkbox"/> grève <input type="checkbox"/> vase <input type="checkbox"/> chenaal/eau <input type="checkbox"/> port <input type="checkbox"/> chemin <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/> <i>Entretien végétation</i> aucun <input type="checkbox"/> jardinage <input type="checkbox"/> émondage/recépage <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/> fauche <input type="checkbox"/>
SUBSTRAT <i>Pied de berge</i> vase/argile/limons <input type="checkbox"/> sables <input type="checkbox"/> terre <input type="checkbox"/> graviers/cailloux <input type="checkbox"/> enrochement <input type="checkbox"/> <i>Talus de berge</i> vase/argile/limons <input type="checkbox"/> sables <input type="checkbox"/> terre <input type="checkbox"/> graviers/cailloux <input type="checkbox"/> enrochement <input type="checkbox"/> <i>Haut de berge</i> vase/argile/limons <input type="checkbox"/> sables <input type="checkbox"/> terre <input type="checkbox"/> graviers/cailloux <input type="checkbox"/> enrochement <input type="checkbox"/>	ARTIFICIALISATION oui/non <i>Nature</i> enrochement <input type="checkbox"/> levée <input type="checkbox"/> quai/cale <input type="checkbox"/> génie végétale <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/> <i>Levée</i> végétalisée <input type="checkbox"/> maçonnée <input type="checkbox"/> enrochée <input type="checkbox"/> bétonnée <input type="checkbox"/> terre <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/> <i>Remarque</i> _____	PHOTOS _____ _____ GPS _____ _____
	VÉGÉTATION pied <input type="checkbox"/> talus <input type="checkbox"/> haut <input type="checkbox"/>	REMARQUE GENERALE _____ _____ _____

Phase d'analyse

Suite aux prospections de terrain, les informations recueillies seront entrées dans une base de données créée sous Access et synthétisées sous forme cartographique sous SIG. Les données flore seront traitées par le logiciel TURBOVEG afin de définir des associations phytosociologiques.

Exemple de cartographie (provisoire) des tronçons de berge homogène dans l'estuaire



L'analyse devra permettre d'établir une typologie des berges qui sera comparée avec les résultats de 2002.

Cahier de recommandations

Un cahier de recommandations permettra de restituer aux communes l'état actuel des berges, l'intérêt biologique et les enjeux. Il apportera les recommandations techniques d'interventions sur la végétalisation ainsi que les recommandations administratives (DPF, Site classé, Natura2000...)

Déroulement

Le CORELA s'appuiera sur un groupe de travail. Il organisera une réunion de présentation de la synthèse de l'étude aux communes et financeurs.

L'étude fera l'objet d'un rapport, d'une fiche de synthèse annexée au document de présentation du CORELA. Elle sera mise sur le Site Internet du CORELA et les données seront accessibles sur GEOPAL.

Limite de l'étude

L'étendue du domaine d'étude et le temps imparti, constituent la limite principale de cette étude. La nécessité de se fixer des priorités a conduit à privilégier la description physique des berges et de la flore ; les observations de la faune étant effectuées seulement de manière complémentaire.

Afin de délimiter le domaine prospecté, la notion de berge a été définie comme suit : pied de berge (hors grèves et vasières), talus de berge et haut de berge (sur 50 m maximum à partir du haut du talus).

Conclusion

Grâce à la comparaison avec les résultats des études de 2002, ce projet offre l'avantage de pouvoir suivre l'évolution des berges sur dix ans, notamment leur degré d'érosion ou d'artificialisation. De plus, la création d'un cahier de recommandations permettra de fournir un outil intéressant aux gestionnaires des communes.



NATURA 2000

« VALLEE DE LA LOIRE ENTRE NANTES ET LES PONTS-DE-CE »



Préambule - 2011 : 8^{ème} année de mise en œuvre

Le DOCOB et les sites Natura 2000

- Sites FR 5200622 (SIC) et FR 5212002 (ZPS)
- Validation du Document d'objectif en comité de pilotage : 2004

L'animation

- Structure animatrice : DREAL
- Prestataire de la mission d'animation : CORELA
- Président du Comité de pilotage : depuis le 27 septembre 2011, Pascal ZINGRAFF, sous-Préfet de Chateaubriant assurant l'intérim à la sous-préfecture d'Ancenis

Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- ◆ Gestion des habitats et espèces ;
- ◆ Suivi des évaluations d'incidences ;
- ◆ Suivis scientifiques et techniques ;
- ◆ Information, communication et sensibilisation ;
- ◆ Veille à la cohérence avec les politiques publiques ;
- ◆ Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

Gestion des habitats et des espèces

Animation des contrats Natura 2000

Sur le plan administratif, le chargé de mission aide :

- ◆ Les différents bénéficiaires des contrats Natura 2000 à tenir des cahiers d'interventions pour recenser les différentes mesures engagées ainsi qu'à préparer les formulaires administratifs nécessaires à la mise en paiement des actions. Un suivi des cinq contrats Natura 2000 actuellement en cours sur le site a eu lieu (île Coton, Buisson Cordez, l'île Mouchet, Ile aux Moines, Ponts-de-Cé). Une visite des parcelles engagées a été faite avec les porteurs de projets concernant l'île Coton, l'îlot Buisson Cordez et l'île aux Moines ;
- ◆ Les porteurs de projets à définir leur projet en accord avec les objectifs du DOCOB et à monter leurs demandes de subventions auprès de la DREAL et des DDT(M).

Ainsi

Un dossier de contrat Natura 2000 a été validé en 2011 :

- ◆ Les Ponts de Cé : gestion de la ripisylve du bras de St Aubin

Quatre dossiers ont été élaborés en 2011 et vont être déposés pour instruction prochainement :

- ◆ Ile Delage à Ancenis : restauration et entretien des rives de l'île Delage, entretien des frênes têtards et fauche de la prairie ;
- ◆ Ile Mouchet (3) à Ancenis : restauration de prairies suite à l'exploitation d'une peupleraie ;
- ◆ Ile Boire Rousse : restauration d'une mare ;
- ◆ Ile Buisson Cordez (2) : entretien de têtards, mégaphorbiaie et prairies.

Trois autres contrats Natura 2000 sont en cours de réflexion :

- ◆ Rochefort-sur-Loire : gestion des parcelles communales ;
- ◆ Prairies de la grande vallée à Denée : restauration de prairie suite à l'exploitation d'une peupleraie ;
- ◆ Pelouses de Chateaupanne (2) à Montjean-sur-Loire : restauration et entretien des pelouses sèches calcaires.

Bilan

Contrat	Signataire	Cout (€)	Actions prévues	Unité (ha ou Arbre)	Calendrier							
					2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pont Barré	Assoc.	30 000	Restauration et entretien des pelouses sèches	3,05 ha	x	x	x	x	x	x		
Chateaupanne	Assoc.	39 550	Restauration et entretien des pelouses sèches	1,9 ha	x	x	x	x	x	x		
Ile Mouchet 1	Commune	30 403	Restauration et entretien des prairies et du bocage	5,57 ha	x	x	x	x	x	x		
Ile Mouchet 2	Commune	63 088	Restauration et entretien des prairies et du bocage	13,73 ha			x	x	x	x	x	x
Buisson Cordez	Privé	17 359	Entretien de prairies et de têtards	5,7 ha			x	x	x	x	x	x
Ile Coton	Privé	8 509	Entretien de prairies et de têtards	6,19 ha			x	x	x	x	x	x
Ile aux Moines	Privé	23 778	Restauration et entretien des prairies et du bocage	9,37 + 214 A							x	x
Ponts de Cé	Commune	9 639	Gestion de la ripisylve du bras de St Aubin	60 A								x
Ile Delage	Commune	100 000	Gestion de la ripisylve	15 ha								?
Ile Mouchet 3	Privé	40 000	Restauration et entretien des prairies et du bocage	2,5 ha								?
Ile Boire Rousse	LPO	3 500	Restauration d'une mare									?
Ile Buisson Cordez (2)	Privé	30 000	Entretien de prairies, têtards et mégaphorbiaie	5,7ha								?

X : années ou les actions du contrat sont mises en oeuvre

? : contrat élaboré en 2011 et à déposer prochainement

Animation des MAET 2011

Bilan de la contractualisation 2011

Comme chaque année, la contractualisation de mesures agro-environnementales représente une part importante du processus d'animation Natura 2000 sur le site, même si 2011 ne fut pas une année de fort renouvellement. L'animation de ce dispositif nécessite également des réajustements annuels ainsi que l'actualisation des documents d'informations utilisés. Sur les deux départements concernés, les stratégies d'information et de concertation ont été différentes, prenant en compte les décisions administratives et fonctionnelles des organismes agricoles : DDT(M) et Chambres d'Agriculture 44 et 49.

En Loire-Atlantique, une réunion d'information co-animée avec la Chambre d'Agriculture 44 a eu lieu à Ancenis. Cette réunion a permis de regrouper plus d'une vingtaine d'agriculteurs qui ont ensuite pu monter leur dossier MAET en rendez-vous particuliers à la Chambre d'Agriculture 44 (3 dossiers en 2011).

En Maine-et-Loire, l'animation du dispositif a permis, notamment, de sensibiliser et d'intégrer dans le dispositif, des agriculteurs qui étaient jusqu'alors hors du circuit de la contractualisation et de poursuivre le renouvellement des CAD. Au total, 2 réunions ont été organisées à Chalonnes sur Loire et à Liré les 16 et 17 mars 2011. 4 journées de permanences en mairie (Chalonnes et Bouzillé) ont permis de recevoir les exploitants et de les conseiller sur les mesures les mieux adaptées à leurs exploitations. 37 dossiers ont été déposés en 2011.

Au total, 40 dossiers de demandes de MAET ont été déposés en 2011.

Quelques visites de terrain ont été effectuées pour conseiller les exploitants quant à différentes problématiques (chardons, problèmes de fertilisation...). Bien qu'il semble nécessaire d'en réaliser davantage, cela paraît difficilement possible pour 2012, au vu de l'importance des surfaces à contractualiser. L'organisation de rendez-vous individuels, pendant lesquels l'expertise peut être faite à partir de données informatisées, pourra permettre d'apporter une action efficace d'expertise.

De nombreuses relances téléphoniques ont été nécessaires pour mobiliser les agriculteurs n'ayant pas assisté aux réunions et pour lesquels nous avons des informations sur leur engagement dans les anciens dispositifs agro-environnementaux. Ces relances sont nécessaires et nous sont apparues primordiales pour mener à bien le dispositif MAET.

En 2011, près de 900 ha de prairies naturelles ont été contractualisés dont près de 50% en niveau 2 (PH2, RA1, RA2), 7 000 mètres linéaires de haies et 540 arbres têtards.

Nous avons également échangé avec les services de la DRAAF concernant la possibilité de mobiliser la mesure 216 du PDRH (aide aux investissements non-productifs) pour faciliter l'accès aux îles en contrepartie d'une mesure spécifique îles de Loire qui existait dans les précédents dispositifs.

Enfin, le CORELA a participé à la CDOA (Commission départementale d'orientation agricole) du département du Maine-et-Loire qui a eu lieu le 12 juillet.

Procédure Sécheresse

L'année 2011 a connu une situation de déficit hydrique exceptionnel. Ainsi, le CORELA et les Chambres d'Agriculture 44 et 49 se sont mobilisés dans l'urgence, pour répondre aux demandes des exploitants touchés par cette sécheresse. Une demande de dérogation a été adressée au Préfet de chaque département concerné le 24 mai 2011. En retour, nous avons reçu une décision autorisant les fauches précoces dans cette situation exceptionnelle pour les parcelles situées hors des noyaux de population de Rôle des genêts.

Mesures	Date de fauche prévue	Date de fauche demandée
PL_VALL_PH1	10 juin	26 mai
PL_VALL_PH2	20 juin	05 juin
PL_VALL_RA1	20 juin	Dérogation au cas par cas après expertise du CORELA et de la LPO
PL_VALL_RA2	1er juillet	

Ainsi, deux procédures se sont déployées. En Maine et Loire, nous avons animé une journée de permanence (le 9 juin) en mairie pour accueillir les exploitants et vérifier, à l'échelle de la parcelle, si un Rôle avait été contacté dans un périmètre proche (en se basant sur les expertises fournies par la LPO Anjou). Si c'était le cas, la fauche précoce ne pouvait être autorisée. En Loire Atlantique, les expertises se sont faites également sur la base de cartes par échanges de courriers.

Au total, nous avons reçu 91 demandes de dérogations (12 en Loire Atlantique et 79 en Maine et Loire) pour près de 900 ha autorisés à être fauchés précocement. Pour 190 ha localisés à proximité des noyaux de population de Rôles des genêts, aucune dérogation n'a été accordée.

Réalisation du Projet Agro-environnemental (PAE)

Comme chaque année, afin de proposer les mesures les mieux adaptées au territoire pour l'année suivante, un projet agro-environnemental est rédigé. La validation du PAE 2011 date du 11 janvier 2011. Le PAE pour 2012 a également été rédigé en collaboration avec les Chambres d'Agriculture 44 et 49 et déposé à la DRAAF le 17 octobre 2011.

Groupe de travail Natura 2000 / Volet agricole

Avec 60% de la surface du site en prairie, les activités agricoles représentent une part importante des problématiques. Afin de cerner au mieux ces enjeux, le CORELA a constitué un groupe de travail sur le volet agricole. Il est constitué de la DREAL, de la DRAAF, des DDT(M) et des Chambres d'agriculture 44 et 49. Deux rencontres ont eu lieu cette année (le 4 octobre et le 28 novembre) et ont abordé, entre autres, les sujets suivants : contractualisation des MAET, bilan de la sécheresse de 2011, contrôles par l'ASP, charte, îles...

Calage périmètre MAET

Nous avons observé des différences entre les périmètres MAET disponibles à la Chambre d'Agriculture, à la DRAAF, à la DDT(M) et au CORELA. Ces problèmes de périmètres ne facilitent pas l'instruction des dossiers. Une réunion a permis de caler ces périmètres, ainsi, chaque structure détient désormais le périmètre à jour en 2011.

Animation de la charte Natura 2000

Conformément à nos missions d'animation du site, nous avons élaboré un projet de charte qui a été validé par le comité de pilotage en décembre 2008. Un compte rendu détaillé de cette réunion a été diffusé à l'ensemble des membres du COPIL.

L'arrêté interpréfectoral de validation de la charte a été signé le 2 décembre 2011.

Parallèlement, le chargé de mission a rédigé un article destiné à être diffusé dans les bulletins municipaux. De même, un article est en ligne sur le site internet.

Perspectives 2012

- ◆ Contrats : déposer les contrats en cours et élaborer les nouveaux contrats Natura 2000 ;
- ◆ MAET : cette année est une année de renouvellement des MAET de 2007. Une centaine d'exploitants s'étaient engagés dans ces mesures en 2007 et la plupart vont se réengager. Nous allons organiser 3 journées de permanences sur le territoire et rencontrer l'ensemble de ces exploitants en rendez vous individuels pour les conseiller sur les mesures à contractualiser ;
- ◆ Une nouvelle mesure de création de têtards va être ajoutée au cahier des charges de 2012.
- ◆ Afin d'avoir un équilibre entre les deux départements en terme d'animation, une convention va être signée avec la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique. Ce dispositif existe depuis déjà quelques années en Maine et Loire ;
- ◆ Charte : l'arrêté de validation de la Charte a été signé en fin d'année 2011. En 2012, nous allons lancer une campagne d'information auprès des signataires potentiels.

Conseils en environnement et incidences

Renseigner les porteurs de projets

En tant qu'animateur du site Natura 2000, le CORELA est sollicité pour renseigner les porteurs de projets sur les enjeux spécifiques au site et sur les modalités des nouvelles évaluations d'incidences. Les demandes des communes en 2011 ont été les suivantes :

Communes

- ◆ **Le Cellier – Ile Neuve** : Le suivi dossier de l'île Neuve avec la commune du Cellier s'est poursuivi en 2011. Les études demandées par la commune et le CORELA à Bretagne Vivante SEPNB et au GRETIA ont été réalisées et une réflexion concernant la gestion de l'île a été initiée. De même, une réflexion concernant les coulées du Cellier et leur fréquentation par le public a été menée.
La commune a un projet de cheminement pédagogique sur l'île Neuve. La chargée de mission a conseillé la personne en charge du dossier au sujet des études d'incidences ;

- ◆ **Ancenis** nous a régulièrement sollicités au travers d'un groupe de travail pour élaborer une stratégie de restauration de l'île Delage. Il a été décidé de signer un contrat Natura 2000 pour la restauration de la ripisylve notamment. De même, le chargé de mission a échangé avec les services techniques et participé aux réunions concernant la gestion actuelle et future de l'île ;
- ◆ **Oudon** : une réflexion a été engagée avec cette commune concernant un projet d'entretien de la ripisylve et d'aménagement des berges sur les bords de Loire. Une visite de terrain a été réalisée ;
- ◆ **Nantes Métropole** : visite des sites de la petite Amazonie et de la prairie de Mauves pour coordonner nos actions et nos objectifs ;
- ◆ **St Aubin de Luigné** : aménagement d'un sentier botanique.

Bureaux d'Etudes

En 2011, plusieurs bureaux d'études ont consulté le Conservatoire en tant que structure animatrice du site Natura 2000 :

- ◆ **EGIS EAU** : projet de la réfection du pont d'Ancenis (nous avons fourni des cartographies) ;
- ◆ **INEXIA et CETE Ouest** : projet de faisabilité de mise à 2x2 voies de la ligne SNCF Nantes-Angers. Nous avons fourni des cartes des habitats et des zones à enjeux ;
- ◆ **GEOTEC et RTE** : projet de forage au pied d'un pylône sur la ligne Ancenis-Le Praud ;
- ◆ **THEMA/SOGREAH** : projet de dévégétalisation mené par VNF ;
- ◆ **CREOCEAN** : projet d'aménagement de la boire d'Anjou mené par VNF.

Organisateurs de manifestations

Le Conservatoire apporte des conseils et recommandations destinés à limiter l'impact des manifestations sur les milieux naturels ligériens, notamment pour les projets suivants :

- ◆ **AgroCampus Ouest** pour une intervention en bord de Loire ;
- ◆ **Cyclo VTT Lucéen** : pour une manifestation sportive sur l'île Clémentine ;
- ◆ **VTT Mauves sur Loire** : depuis 6 ans, l'AEM organise les 24h VTT dans le secteur de l'île Ripoché. Nous avons été sur le terrain avec le Conservatoire Botanique pour vérifier la compatibilité du trajet avec les enjeux Natura 2000 ;
- ◆ **Racing club nantais** : organisation d'un cross pour les benjamins sur l'île Clémentine ;
- ◆ **Aménagement de pêche (Rablay sur Layon)** : projet porté par la Fédération de Pêche de Maine et Loire. Une visite de site a été réalisée pour conseiller la fédération quant aux aménagements ;
- ◆ **Tournoi de Sand Ball (Le Mesnil en Vallée)** : une sortie a été réalisée avec le CPIE Loire et Mauges pour vérifier la compatibilité du projet avec les enjeux du site.

Autres

- ◆ VNF, concernant le suivi des interventions sur la Loire, ainsi que pour examiner des demandes d'AOT venant d'agriculteurs souhaitant faucher certains bords de Loire ;
- ◆ Le Conseil Général 44, concernant la gestion des berges d'ENS sur l'île Ripoché.

Répondre aux demandes ponctuelles

Le Conservatoire est régulièrement sollicité par des propriétaires ou associations pour répondre à des demandes ponctuelles de renseignements sur la procédure Natura 2000, les modalités de prise en compte dans des projets locaux d'aménagements, les recours possibles, les aides, etc.

Appui aux services de l'Etat sur les évaluations d'incidences

Participation à des réunions sur les évaluations d'incidences pour la mise en place des listes locales pour la DREAL, la DDT 49 et la Préfecture 49.

Perspectives 2012

- ◆ Continuer les échanges avec les communes, bureaux d'études, services de l'Etat et associations ;
- ◆ Contribuer à l'élaboration du second décret pour les évaluations d'incidences Natura 2000 avec les services de l'Etat (DREAL, DDT(M)) ;
- ◆ Conseiller les porteurs de projets sur les évaluations d'incidences.

Suivis scientifiques et techniques

Suivis des Chiroptères

Au travers de ses missions relatives à la préservation de la biodiversité, le Conservatoire s'est engagé, depuis 2009, à réaliser une étude sur l'évaluation du potentiel de reproduction des Chiroptères dans la vallée de la Loire. Au travers de cette étude, apportant de nouvelles connaissances sur le territoire, des fiches espèces ont été rédigées dans le but d'élaborer le volet chiroptère du DOCOB.

En 2009, 2010 et 2011, un grand nombre de colonies a été découvert et un accent particulier a été porté sur les gîtes de reproduction. Les colonies d'hivernage sont relativement bien connues mais les gîtes de reproduction le sont beaucoup moins. Pour faire suite au travail de prospection, il est prévu de mettre en place les outils de protection adéquats pour ces nouvelles colonies et de réaliser des suivis sur les plus importantes d'entre elles.

Actualisation des données Natura 2000

Parmi les missions qui nous sont confiées, en tant que structure animatrice, l'actualisation des données relatives aux espèces et habitats d'intérêt communautaire nous semble être d'une grande importance. En effet, nous sommes régulièrement consultés pour avis et le DOCOB ayant été adopté en 2004, il est nécessaire de l'actualiser.

Inventaire Odonates

Le GRETIA a réalisé en 2011 un inventaire des Odonates présents sur la vallée de la Loire, en ciblant les espèces de la Directive (Gomphe serpent, Gomphe à pattes jaunes et Agrion de Mercure). Ce travail nous permettra d'alimenter notre base de données et de comprendre la répartition des Odonates sur la Loire.

Inventaire 4 espèces / 6 habitats

Le Bureau d'étude THEMA Environnement à Ancenis a été sélectionné pour réaliser une étude sur 4 espèces et 6 habitats d'intérêt communautaire. La phase bibliographique est entamée et le travail de terrain se déroulera en 2012.

Espèces	Habitats
Castor d'Europe (1337)	Eau stagnante à <i>Littorella uniflora</i> (3130)
Moule de rivière (1032)	Mare à Characées (3140)
Cistude d'Europe (1220)	Lac eutrophe (3150)
Triton crêté (1166)	Rivière à Renoncule de rivières (3260)
	Berge vaseuse du <i>Chenopodium</i> (3270)
	Mégaphorbiaie hygrophile (6430)

Action Marsilée à quatre feuilles

Suivi de la station de la Varenne



Cette année encore, le chargé de mission s'est mobilisé pour améliorer la protection de la station de Marsilée à quatre feuilles (espèce d'intérêt communautaire) sur la commune de la Varenne. En 2008, deux enclos ont été effectués avec le CBNB pour mettre en défens les principales frondes de la vasque d'eau menacées par un sur-piétinement par le bétail.

Une visite a eu lieu sur le site pour le suivi de la station le 19 juillet 2011, avec le Conservatoire Botanique et l'exploitant. La population s'est stabilisée dans la zone mise en défens et de nouveaux individus ont été recensés en dehors des zones clôturées. En accord avec l'exploitant, il a été convenu de clôturer les 2/3 de ce point d'eau pour permettre une colonisation plus importante de la Marsilée. Une subvention accordée par la DREAL nous a permis d'acheter le matériel de clôture. La pose a été réalisée par les chargés de mission du CORELA avec l'aide de l'exploitant le 7 septembre.



Projet de réintroduction / expérimentation sur la reproduction sexuée

Une autre action concernant cette même espèce a été relancée en 2011. Il s'agit d'un projet concernant, d'une part, la réintroduction de cette espèce sur la commune de Drain d'où elle a disparu en 1976 et d'autre part, une expérimentation sur la reproduction sexuée. Un groupe de travail s'est réuni le 11 juillet pour discuter des modalités d'un tel projet. Cette réunion a été suivie d'une visite de site pour localiser le lieu le mieux adapté à sa réintroduction. Les partenaires de cette opération sont le Conservatoire Botanique National de Brest, Claude Figureau et les experts du Jardin des Plantes de Nantes.

Des échanges ont également eu lieu avec des chercheurs de l'INRA de Bordeaux et d'autres Conservatoires botaniques pour cerner au mieux les enjeux de ce projet.

Extension du périmètre Natura 2000

Le périmètre Natura 2000 a été défini en 2001, lors de l'élaboration du Document d'objectifs. Depuis, nous avons acquis de nouvelles données, de nouvelles espèces ont été prises en compte (notamment les chiroptères), des communes ont formulé les demandes d'intégrer le site... Ainsi, le CORELA a travaillé sur un projet d'extension du périmètre Natura 2000 en s'appuyant sur un groupe de travail constitué des acteurs naturalistes de la vallée. Afin de compléter les informations disponibles sur ces zones proposées, il est prévu un travail de terrain.

Perspectives 2012

- ◆ Chiroptères : mettre en place les outils de protection adaptés aux colonies et réaliser des suivis sur les plus importantes d'entre elles ;
- ◆ 4 espèces 6 habitats : étude en cours en 2012 ;
- ◆ Marsilée à quatre feuilles : mettre en place un suivi de la qualité physico chimique de la station de la Varenne et continuer le dénombrement des frondes avec le Conservatoire Botanique ;
- ◆ Etudier les modalités de sa réintroduction potentielles ;
- ◆ Extension du périmètre : terminer le dossier ;
- ◆ Etude de la vallée du Layon : cartographier les habitats et les espèces présents.

Information, communication et sensibilisation

Fiches espèces

Un jeu de 16 fiches d'information sur les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 a été réalisé et tiré en 500 exemplaires en 2011. Celles-ci ont été diffusées lors des réunions organisées par le CORELA et seront téléchargeables sur le site internet du CORELA.

24 fiches restent à réaliser. Elles concerneront les habitats d'intérêt communautaire.



Site internet

Le Conservatoire continue de mettre à disposition des informations en ligne sur le site web spécifiquement dédié à Natura 2000. Ce site est consultable via <http://loire-nantes-pontsdece.n2000.fr/>



Interventions

Une intervention auprès d'étudiants du Lycée de Briacé a eu lieu sur le terrain (Ile aux Moines à Ancenis) pour présenter la démarche Natura 2000 et un exemple concret de contrat de restauration de milieu prairial et d'arbres têtards.

Comités locaux

A l'initiative du CORELA, 4 groupes de travail ont été constitués en 2007 afin de pouvoir associer le plus grand nombre d'acteurs à la dynamique Natura 2000. Ces groupes, ouverts à tous, se sont réunis les 30, 31 mars et 4, 5 avril 2011. Lors de ces réunions, l'avancement de la démarche a été présenté et les observations des différents acteurs ont été recueillies.

Perspectives 2012

- ◆ Fiches espèces : réaliser les 24 fiches restantes ;
- ◆ Site internet : continuer la mise à jour ;
- ◆ Comités locaux : réunir les groupes de travail en 2012.

Cohérence avec les autres programmes d'actions

Le chargé de mission s'assure de la cohérence entre Natura 2000 et les divers politiques publiques et programmes d'actions, se déroulant sur le site.

Contrats restauration entretien annexes hydrauliques Loire

Le Conservatoire est également structure animatrice du CRE Loire (Contrat de Restauration et d'Entretien des boires). Le chargé de mission participe donc régulièrement aux discussions de ce programme et apporte un appui technique concernant les aspects relatifs à Natura 2000 (Habitats/espèces d'intérêt communautaire, fonctionnalités écologiques...).

Collaboration avec l'ONCFS

Dans la continuité de 2010, les échanges avec les services départementaux de l'ONCFS se sont poursuivis en 2011. Ils ont portés sur les différentes atteintes liées aux usages du site et leur localisation, sur les remises en état de milieux ayant été dégradés et sur l'échange d'informations naturalistes.

Collaboration avec le SAGE Layon Aubance

Afin de coordonner nos actions, des réunions ont été organisées afin d'aborder différents aspects (entretien du Layon, cahier des charges MAET...).

Journée des animateurs Natura 2000

Le chargé de mission a par ailleurs pris part à la journée des animateurs avec les autres structures animatrices des sites Natura 2000 de la région (PNR LAT, LPO, Chambres d'Agriculture, Angers Loire Métropole, CRPF), concernant la gestion des sites et la modification du champ d'application des études d'incidence Natura 2000.

Le chargé de mission a également participé aux ateliers, formations et journées techniques suivantes :

- ◆ Ateliers Schéma Régional de Cohérence Ecologique ;
- ◆ Assises Régionales de la Loire ;
- ◆ Plan National d'Action Loutre et Chiroptères ;
- ◆ Observatoire avifaune ;
- ◆ Groupe espèces invasives ;
- ◆ Formation ONCFS Mammifères Semi-aquatiques ;
- ◆ Comité de pilotage site natura 2000 "Vallée de la Loire des Ponts de Cé à Montsoreau" ;
- ◆ Journée Fédération des Espaces Naturels "Forêt alluviale".

Perspectives 2012

- ◆ Continuer les échanges et la contribution aux programmes d'actions sur le site Natura 2000.

Gestion administrative et financière

Comité de pilotage

En 2005, la loi relative au développement des territoires ruraux (DTR, n°2005-157) a introduit de nouvelles dispositions afin que les élus puissent s'impliquer dans la gestion des sites Natura 2000. Ainsi, une réunion d'information à destination des collectivités territoriales membres du comité de pilotage s'est tenue le 5 septembre 2011 pour présenter les implications de la mise en œuvre de ce texte.

Le 27 septembre 2011, M. Pascal ZINGRAFF, sous-préfet de Châteaubriant (assurant l'intérim à la sous Préfecture d'Ancenis) a procédé à la désignation du Président de Comité de Pilotage et de la structure animatrice, en application de la loi DTR. Aucune collectivité ne s'étant portée candidate, la Présidence du Comité de Pilotage sera donc assurée par M. Pascal ZINGRAFF et la DREAL des Pays de la Loire reste structure animatrice. Le CORELA est prestataire de la mission d'animation du Document d'objectifs pour la DREAL.

Arrêté de composition du Comité de Pilotage

Suite à des modifications dans la composition du Comité de Pilotage, l'arrêté interpréfectoral du 23 novembre 1999 est abrogé. Le nouvel arrêté de composition du Comité de Pilotage a été signé par les Préfets de Loire Atlantique et de Maine et Loire le 26 septembre 2011.

Compléments et mise à jour du Document d'objectifs

Grâce au travail d'actualisation des données sur le site Natura 2000, de nouvelles fiches espèces et actions pourront être réalisées.

Par ailleurs, une mise à jour du Formulaire Standard de Données (FSD) devra être réalisée dans le cadre de l'actualisation du document d'objectif, ainsi qu'une vérification des informations disponibles sur le site de la DREAL Pays de la Loire.

Perspectives 2012

- ◆ Comité de pilotage : réunir le comité de pilotage à l'automne 2012 ;
- ◆ Comités locaux : réunir les quatre comité locaux ;
- ◆ Mettre à jour le document d'objectifs et les informations disponibles sur les sites du CORELA et de la DREAL.

RESTAURATION DES ANNEXES DE LA LOIRE ESTUARIENNE AMONT DE NANTES A MONTSOUREAU

Mission « Animation-pilotage du programme de restauration des annexes de la Loire estuarienne amont de Nantes à Montsoreau »

Rappels et contexte du projet de CRE et engagement du CORELA

Les annexes fluviales de la Loire sont des dépendances de la Loire : bras secondaires, boires et basses vallées d'affluent. Dans la traversée des départements du Maine et Loire et de la Loire Atlantique, en amont de Nantes, nous dénombrons près de 150 annexes hydrauliques. Ce recensement, coordonné par le groupe annexes hydrauliques des Pays de la Loire, a couvert des milieux très divers (prairies humides, bras morts, boires) et révélé des besoins d'interventions pour la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux de différentes annexes.

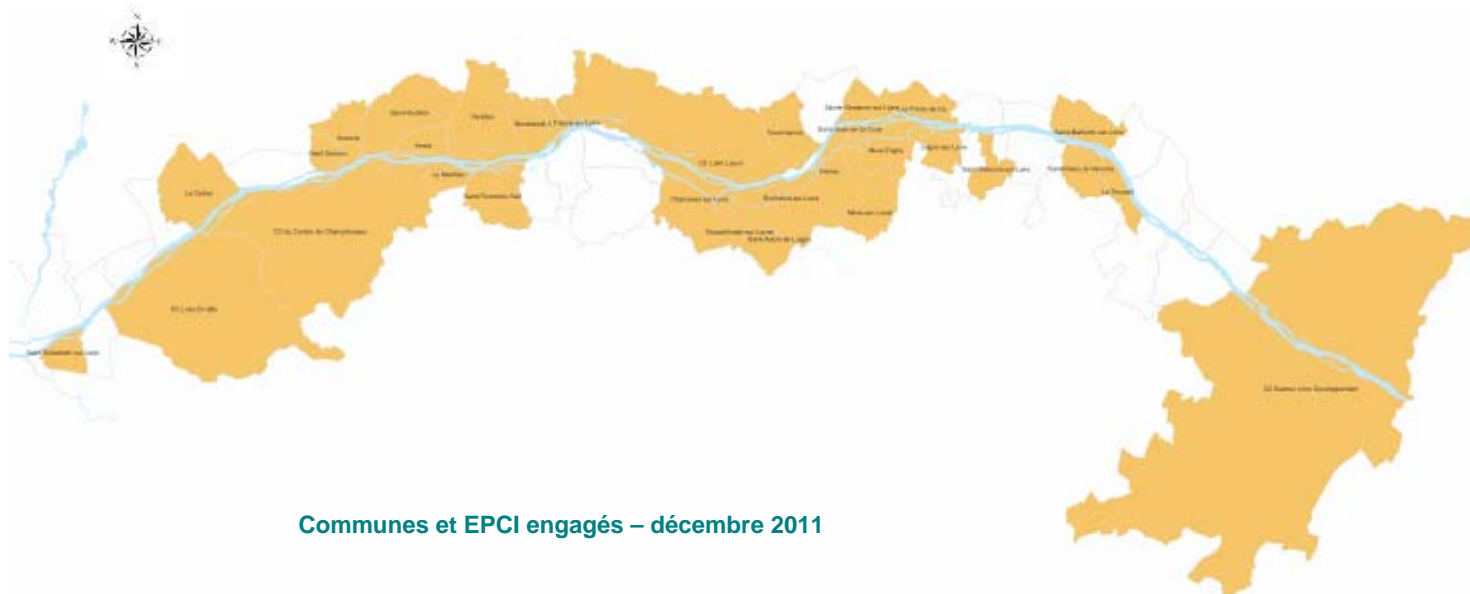
Le 6 juillet 2009, le CORELA a signé avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne aux côtés de la Fédération de Pêche et de Préservation des Milieux Aquatiques de Maine-et-Loire et de Voies Navigables de France, le 1er Contrat pour la Restauration et l'Entretien de la Loire Estuarienne Amont. Le 2 mars 2010, un premier avenant au programme a été validé par le Comité de Pilotage qui comprend maintenant l'engagement de 14 maîtres d'ouvrage pour la restauration de 21 annexes.

La restauration et l'entretien des annexes hydrauliques de la Loire est inscrite dans le Plan Loire Grandeur Nature III 2007-2013 qui comprend les volets études, travaux de restauration et d'entretien ainsi que suivis.

Le volet animation-coordination est confié par l'Agence de l'eau Loire Bretagne au CORELA qui s'est engagé à :

- ◆ Assurer le pilotage du contrat, l'animation de la concertation et la coordination des différents partenaires ;
- ◆ Préparer et animer les réunions du Comité de pilotage et du Conseil Technique et Scientifique ;
- ◆ Centraliser les demandes de subventions et assurer le suivi administratif et financier des dossiers des pétitionnaires aux financeurs, accompagnés de son avis technique ;
- ◆ Fournir un bilan annuel, assurer la mise en œuvre des descripteurs ;
- ◆ Accompagner les maîtres d'ouvrages dans leur relation avec les propriétaires riverains et les élus locaux ;
- ◆ Inciter à la mise en œuvre des actions prévues au contrat, favoriser l'émergence de nouveaux projets de restauration, et préparer d'éventuels avenants au contrat.

6 EPCI ainsi que 13 communes soutiennent cette animation.



Animation générale du programme

Actions 2011

Conventions

Le Conservatoire s'est attaché à partager ce projet en signant avec les collectivités des conventions de trois ans. La fin d'année 2011 a été marquée par de nombreux échanges pour le renouvellement des conventions arrivant à échéance en 2012.

Partenariat

Groupe régional Annexes hydrauliques

Le programme de restauration est conduit en lien avec les travaux et réflexions du Groupe Régional Annexes Hydrauliques, piloté par la DREAL. Ce groupe s'est réuni le 3 février 2011, avec la participation du CORELA.

La mise en œuvre des restaurations bénéficie des réflexions de ce groupe, qui portent sur la réalisation d'une base de données et l'élaboration d'un outil de priorisation.

Plusieurs échanges et rencontres avec Roland MATRAT de la DREAL, pilote de ce groupe, ont été menés au cours de cette année avec notamment une réflexion sur l'élaboration d'un indicateur flore. La DREAL a confié à une stagiaire le soin de travailler sur le projet afin de faciliter son émergence. Le CORELA a participé à ce travail (transmissions de données, échanges...). Trois rencontres ont été menées.

Rappelons que ce groupe régional, participe au Conseil Technique et Scientifique, chargé de suivre le programme de restauration.

Etat d'avancement des actions

Les opérations de restauration-entretien ont pu se poursuivre sur toute l'année 2011. Le CORELA a accompagné l'avancement des actions.

Pour la **boire Torse**, 12 rencontres ont été conduites afin d'accompagner le maître d'ouvrage pour :

- ◆ la redéfinition des enjeux en lien avec le SDAGE (abandon d'un projet de curage de la partie amont de l'annexe, suppression d'un ouvrage...);
- ◆ la concertation avec les propriétaires et exploitants...et la définition d'un règlement d'eau concernant les deux ouvrages mis en place en 2007-2009, pour la gestion de l'annexe (enjeux frayère, hydrobiologie...);
- ◆ la mise en place d'un suivi du fonctionnement de l'annexe (repérages de terrain, mise en place d'échelle, cartographie des espaces à fonctionnalités piscicoles, amphibiens, floristiques...);
- ◆ l'organisation des mesures d'entretien de l'annexe (rencontre avec chaque commune pour la mise en œuvre de conventions Entretien);
- ◆ la coordination du projet de restauration/entretien avec un projet de valorisation de la boire mené par la COMPA du Pays d'Ancenis.

L'ensemble de cet accompagnement a été mené en étroite collaboration avec la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Loire-Atlantique.

La sensibilisation au nouveau contexte réglementaire et aux enjeux redéfinis par la DCE, au plan Loire Grandeur Nature III et plus particulièrement au Contrat Restauration Entretien, se poursuit et se poursuivra auprès des acteurs afin de pérenniser et d'évaluer la gestion future de cette annexe.

Les procédures administratives sont encore en cours et les échanges avec les services de la DDTM44 vont se poursuivre.

Pour la **boire de Bessé** restaurée en 2009-2010, le suivi du site est assuré par la Fédération pour la Pêche et la protection du milieu aquatique de Maine-et-Loire. Cette annexe répond bien aux actions de restauration menées et seule une opération d'arrachage de Jussie a été réalisée en 2011. Cette annexe a aussi été le support d'une animation coordonnée par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels sur la « Forêt alluviale », le 28 juin.

Pour la **boire du Marillais**, l'ensemble des travaux de restauration a été réalisé et le suivi du site doit être envisagé pour 2012-2013. Pour rappel, le projet portait sur la restauration de la continuité entre deux vasques, la restauration et la reconnexion d'une zone de frayère sur un site très localisé. La commune, maître d'ouvrage, souhaite aujourd'hui envisager les possibilités de restauration de l'ensemble de l'annexe.

Pour les **boires de Drain**, les travaux de réaménagement d'un ouvrage au niveau de la boire de la Rompure, autorisés en octobre 2010, ont été réalisés en 2011. La commune traite toujours avec le prestataire concernant notamment l'étanchéité de l'ouvrage, la pose d'échelles de suivi, et, la réception des travaux devrait être effectuée début 2012.

Le CORELA a assisté la commune au cours de 8 rencontres en 2011 dont les rencontres de suivi de chantier. Les partenaires Fédération de pêche 49 et Aster 49 ont aussi largement contribué aux réalisations de cette année.

Plusieurs échanges ont aussi été réalisés avec la Communauté de Communes du Canton de Champtoceaux, en charge des questions liées aux milieux aquatiques, afin d'articuler les différents programmes engagés sur ce territoire : Contrat de Territoire pour la Divatte, Contrat Restauration Entretien Loire estuarienne amont, Contrat Régional de Bassin Versant (diagnostic du Rau des Robinets, inventaire des zones humides...), Plan Loire Grandeur Nature...

La gestion, le suivi et les actions complémentaires de restauration de l'ensemble des boires de Drain sont envisagés d'ici la fin du programme Loire estuarienne amont. La concertation avec les propriétaires, exploitants et une société de pêche sera relancée pour ce projet de restauration de l'ensemble des 3 annexes.

Pour la **boire Défendue**, la Fédération de pêche 44, qui s'est vu confier la maîtrise d'ouvrage, est en cours de définition du projet. Des relevés topographiques et un suivi biologique ont été réalisés en 2011 en collaboration avec la Fédération de pêche 49 et plusieurs actions de restauration seront soumises au groupe de travail local, courant 2012. Le CORELA a suivi ces avancées et contribué à l'élaboration des dossiers (AOT et demande de subvention). Au final, le maître d'ouvrage a choisi de réaliser cette phase d'étude sans faire appel aux subventions. Des dossiers seront réalisés pour la phase restauration.

Plusieurs échanges ont aussi été conduits avec la commune de St Florent-le-Viel, très impatiente pour ce projet et en demande de conseil vis-à-vis du contrôle de la Jussie et des besoins d'entretien de la ripisylve...

Pour la **boire du Passage**, les travaux de restauration ayant été menés en 2010, sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération de Pêche 49, la phase suivi est engagée et va se poursuivre jusqu'à la fin du programme. Les suivis hydro-écologiques seront menés en 2012-2013.

Plusieurs visites de sites ont été effectuées en 2011 et la mobilisation des membres du groupe de travail local doit être entretenue afin d'assurer une veille et la pérennisation du projet. Plusieurs enjeux/objectifs sont liés à cette implication :

- ◆ contrôler la prolifération de la Jussie ;
- ◆ développer les d'actions complémentaires : acquisition de foncier, reconversion d'une peupleraie en prairie (Natura 2000)...

Le projet de restauration de la **boire des Groseillers** est quand à lui toujours en suspens. Son niveau de colonisation par la jussie est tel que l'efficacité et la faisabilité d'une intervention reste posée. Des co-maîtrises d'ouvrage, plusieurs options d'interventions doivent être examinées.

Pour la **boire de la Ciretterie**, deux rencontres (18 janvier – 24 mai) ont été menées avec la Communauté de Communes Loire Layon et la commune de Rochefort/Loire concernant les alternatives possibles à l'ouvrage aujourd'hui impactant permettant un accès à l'île, partie amont. La concertation et la recherche de solutions techniques et financières acceptables devra se poursuivre en 2012.

Concernant l'arrachage de la Jussie, la campagne de 2011 a du être abandonnée, comme en 2010, faute de conditions hydrauliques favorables. Le dossier lié à cette action va être soldé. Un suivi des zones traitées va se poursuivre. Le site de pont des Robin sera particulièrement ciblé. Ce site très infesté en 2009, a bénéficié d'un arrachage manuel en 2010 et la repousse n'a pas été constatée en 2011 (conditions d'assec).

Pour la **boire de Gennes**, aucune action n'a été réalisée cette année. La Fédération de Pêche 49 assure le suivi de ce site restauré.

Pour **le Louet et ses zones humides**, le programme de restauration de l'ensemble du Louet se poursuit pour sa seconde année avec des travaux de restauration de la ripisylve sur les territoires des communes des Ponts de Cé, Mûrs-Erigné et Denée. Le CORELA a assisté le Syndicat pour la mise en œuvre des actions de 2011 : cahier des charges, demandes de subventions, appui à la prise de fonction du nouveau technicien, suivi et réunions de chantier, organisation d'échanges avec la DDT49, gestionnaire du DPF, animation d'une rencontre avec les propriétaires et exploitants concernés... Deux réunions de chantiers ont aussi été organisées.

Pour la seconde année le Syndicat a fait l'embauche d'un technicien à mi-temps afin de suivre les futurs chantiers. Plusieurs rencontres et échanges ont été conduits afin de faciliter sa prise de fonction, en partenariat avec le technicien ASTER et la Fédération de Pêche 49.

Concernant la suppression du seuil de Chalennes, de nombreuses rencontres/échanges de concertation avec notamment la commune de Chalennes ont permis d'aboutir au dépôt d'un dossier de déclaration, en lien avec le dossier d'autorisation de remise en service d'un pont, au lieu dit du Candais. Les travaux sont prévus à partir de septembre 2012. La concertation va se poursuivre avec le nouveau maître d'ouvrage désigné pour la remise du pont : le phasage des travaux seuil/pont devra faire l'objet de soins particuliers. Cette action, la plus délicate du programme de restauration mené sur le Louet, nécessite et nécessitera des temps forts de concertation/médiation.

Concernant la restauration des deux zones humides du Louet, la définition des projets se poursuit et une 1ère réunion a été menée avec les riverains propriétaires de la zone de la Gazellerie (maîtrise d'ouvrage Fédération de pêche 49).

Au total, pour le projet du Louet, 21 rencontres ont été menées ainsi que 6 temps de travail avec la Fédération de Pêche sur le dossier suppression du seuil de Chalennes.

Pour la **boire Saint Maurille des Ponts-de-Cé**, le repérage de l'annexe a été réalisé avec la Fédération de Pêche. Une restitution au groupe de travail sera envisagée pour 2012 mais d'ores et déjà les repérages ont permis la conduite d'une opération de nettoyage des nombreux dépôts sauvages présents sur tout le cours de la boire. Cette opération a été conduite par l'association Uni-cité, co-piloté par la ville des Ponts-de-Cé et le Syndicat de la Vallée du Louet. Le projet de restauration de l'annexe sera défini en 2012.

Pour la **boire du Cellier**, une nouvelle demande d'autorisation d'occupation du domaine public a été réalisée concernant les interventions de bénévoles (même groupe qu'en 2010) sur la Jussie.

Le groupe de travail s'est aussi réuni le 23 septembre afin d'examiner les enjeux et pistes d'actions de restauration à envisager (reconnexion, ouvrages, végétations...). Pour ce projet, le groupe espère une coordination avec l'opération de dévégétalisation qui sera conduite par VNF au niveau de la boire. Il apparaîtrait intéressant de mutualiser les efforts d'engagement de chacun. La collectivité serait prête à intervenir sur la continuité de la boire, au niveau des gués notamment, mais espère la prise en compte par VNF, des ouvrages de Loire présent à l'amont et l'aval de la Boire. La suppression ou le remodelage de ces épis permettrait de garantir de meilleurs résultats dans le projet de restauration de l'annexe. Pour aller dans ce sens, les deux maires du Cellier et de la Varenne ont adressé un courrier au Préfet et au responsable de VNF afin de réaffirmer leur souhait de travailler en partenariat.

Pour les **boires de la Varenne**, le groupe de travail ne s'est pas réuni en 2011 mais divers échanges ont été menés avec le Maire, le Président de l'association locale et la Communauté de Communes du Canton de Champtoceaux. La commune et l'association des « Amis de la queue de la Luce », dans le cadre de leur AOT accordée pour 2010-2012, sont à nouveau intervenues sur la végétation du lit de la boire Chapoin. Comme pour la boire du Cellier, l'un des enjeux du projet de restauration est de faciliter la connexion amont de la boire Chapoin. Les échanges avec VNF se sont poursuivis aux cours des diverses rencontres, et tout particulièrement lors d'une réunion portant sur un éventuel réaménagement du petit port présent à l'aval de la boire d'Anjou.

Une rencontre s'est aussi déroulée au CORELA pour la conservation de la Marsillée à quatre feuilles, présente sur la boire de la Bridonnière (espèce protégée au niveau national et Natura 2000).

Rappelons aussi la participation de la Communauté de Communes du Canton de Champtoceaux dans ce projet et les échanges visant à l'articulation des compétences et programmes engagés (CRE, CRBV, PLGN...)

Pour la **boire du Boireau**, le repérage terrain a été réalisé en partenariat avec la Fédération de Pêche 49 et une rencontre des services techniques a été réalisée le 28 avril. Cette annexe fera l'objet de propositions d'actions de restauration et un lien sera fait avec la gestion du marais de Goulaine (ouvrage) en 2012.

Pour la **boire de Champtocé**, 7 rencontres ont eu lieu en 2011 et 5 jours ont été nécessaires pour finaliser le repérage de la boire et préciser la situation de ses annexes et affluents, dont la vallée de la Romme (partenariat Fédé Pêche 49).

Dans ce projet, l'opération d'arrachage de la Jussie a été reconduite (Cahier des charges, dossier de subventions, réunions de chantiers...) avec l'organisation pour la seconde année, d'un chantier jeune d'une semaine par le Centre Social. Cette action, en partenariat avec l'association d'insertion pour l'arrachage de la jussie, a bénéficié d'une demi-journée de sensibilisation-formation animée par le CORELA.

Autrement, dans le contexte du classement des cours d'eau, pour cette annexe nécessitant le réaménagement d'un ouvrage, plusieurs rencontres et échanges avec les services de la DDTM 44 et la DREAL ont été conduites afin de définir le cadre de la future procédure d'autorisation.

Projets émergents : Préparation d'un avenant

Le lancement du CRE a permis l'émergence de nouvelles sollicitations. Le CORELA veille à apporter une réponse à chaque demande, selon les enjeux.

Cet accompagnement a concerné :

- ◆ la commune de St Mathurin sur Loire pour la boire du Rateau et les boires de la Poste, en partenariat avec le Parc Loire Anjou Touraine afin d'envisager la complémentarité avec Natura 2000 – 4 rencontres et une journée de terrain (Fédé 49 et PNR LAT) ;
- ◆ la commune de Savennières pour le Grand et Petit Canal – 1 journée de terrain ;
- ◆ la boire de Beaulieu, sur l'île de Nantes, a été repérée et deux rencontres ainsi que des échanges ont été menés avec le Service Espace Vert de la ville de Nantes. Un groupe de travail est en cours de constitution ;
- ◆ Pour l'ensemble des annexes fluviales du territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement, dans le cadre d'un projet conduit par la Communauté concernant la gestion des prairies – élevage et la prise en compte des enjeux liés aux annexes, 4 rencontres ont été réalisées. 3 groupes de travail sont aujourd'hui mobilisés et une restitution des repérages réalisés en 2011 (4 jours) leur sera proposée en 2012.

De ces échanges, plusieurs projets pourront émerger. Ils seront soumis pour avis en Conseil Technique et Scientifique, et pour validation, au Comité de Pilotage, lorsque les maîtres d'ouvrage seront clairement définis et que les enjeux, objectifs et projets seront précisés. Un avenant pourra alors les intégrer en fonction de la validation et de l'arbitrage de l'agence de l'eau.

Sollicitations diverses

Le CORELA a participé :

- ◆ à deux rencontres ASTER 49 et Estuaire ;

et a aussi répondu aux sollicitations des partenaires concernant :

- ◆ les seuils du Fresne – 2 rencontres ;
- ◆ le remodelage des épis – 1 rencontre ;
- ◆ la définition du programme de dévégétalisation de VNF – 1 rencontre de bureau d'études et 2 réunions ;
- ◆ la définition d'une stratégie pour la restauration du lit de la Loire (GIP Loire estuaire – 1 rencontre d'un bureau d'études) ;
- ◆ le forum associatif de SOS Loire Vivante – ERN France : 2 rencontres (Thème : Morphologie-Hydrologie et Eau, Espace - Espèces).

Suivis du CRE

En 2011, le Conseil Technique et Scientifique s'est réuni le 3 février et a pu donner son avis sur l'ensemble des actions du CRE. Les membres du conseil ont aussi été conviés à la visite du site de la boire du Passage le 8 avril.

Le Comité de Pilotage du CRE s'est réuni le 8 avril.

Communication

Le CORELA a pu assister les maîtres d'ouvrage du programme pour leurs actions de communication et a pu communiquer sur le programme lors des différentes rencontres auxquelles il assiste.

Différents articles sont parus sur des sites Internet et le projet a aussi donné lieu à des articles dans la presse locale et dans les supports de communication de certains partenaires.

Comme précisé ci-dessus, des présentations ont été faites notamment, lors des rencontres de la Plate-forme « eau, espace, espèces » du Plan Loire Grandeur Nature III, le Comité technique & le Comité Estuaire ...

Notons la co-animation d'un atelier lors de la journée « Forêt alluviale » organisée par la plate-forme « eau, espace, espèces » et la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels ; le 28 juin au Thourel.

Perspectives 2012

Le pilotage et l'animation du programme vont se poursuivre avec deux points forts :

- ◆ La préparation d'un second avenant au programme qui pourrait alors comprendre près de 30 annexes fluviales ;
- ◆ Le lancement du projet de sensibilisation/concertation avec la réalisation d'un film qui sera ensuite le support de projections/débats permettant d'aller à la rencontre des acteurs et habitants de ce vaste territoire. Sensibilisation, partage, mobilisation et concertation sont les objectifs de ce projet pour l'avenir des annexes fluviales.

INFORMATION ET SENSIBILISATION LOIRE ET BIODIVERSITE

Les Journées de Rencontres et les Cahiers du Conservatoire

Objectifs :

Les Journées de Rencontres sont un moyen mis en œuvre pour diffuser des informations portant sur le territoire de la vallée de la Loire et également pour partager les connaissances et expériences des communes, associations, organismes professionnels, administrations et universités. Le nombre important des participants exprime bien l'intérêt porté à cette manifestation.

Le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents édite les actes de ces Journées, qu'il organise chaque année, sous la forme des Cahiers du Conservatoire. Appréciés pour leur contenu et leur qualité, ils contribuent à l'information et à la sensibilisation.

Actions 2011

Diffusion du 12^{ème} Cahier du Conservatoire «Prairies et Biodiversité»

Ce 12^{ème} Cahier nous replonge dans les interventions, les témoignages et les échanges entre les participants. Il permet la diffusion des connaissances et des réflexions partagées et engagées lors de la 12^{ème} Journée de Rencontres.

Il s'articule autour de deux axes :

- ◆ Quelques connaissances sur les prairies
L'intérêt des prairies étant perçu différemment selon leurs usages, il est intéressant de les aborder sous plusieurs angles. Quant aux espèces prairiales animales, le choix a été fait d'évoquer des espèces moins connues comme les vers de terre, les chauves-souris et les pollinisateurs.
- ◆ Les pratiques et mesures de gestion des prairies
Comment préserver les liens entre enjeux biologiques et économiques ? Des recherches scientifiques portent sur cette compatibilité : différentes mesures et initiatives peuvent d'ores et déjà y contribuer.



Poursuite de la diffusion de ce 12^{ème} Cahier auprès des structures intéressées (collectivités et leurs services, associations) et annonce de sa parution sur le site Internet.

Diffusion des actes de la 13^{ème} journée de Rencontres « Nature et Loisirs : quel équilibre ? », qui s'est tenue à Mûrs-Erigné le 28 septembre 2010, aux financeurs, adhérents et participants.

Les partenaires ont également reçu ou recevront ces actes qui se présentent sous forme d'un CD regroupant les différentes interventions, ainsi que la bibliographie proposée par la DREAL Pays de la Loire à cette occasion.



Tenue de la 14^{ème} Journée de Rencontres «Ecologie et Ecosystèmes : comment ça marche ?»



La 14^{ème} Journée de Rencontres du Conservatoire sur le thème « **Ecologie et Ecosystèmes : comment ça marche ?** », s'est tenue, vendredi 16 septembre 2011, dans l'Abbaye de Saint-Florent-le-Vieil (49).

Le thème, vaste, a permis d'insister sur l'importance de l'observation des cycles biologiques et des interactions entre habitats et espèces, qui se trouve être la base de la préservation du patrimoine naturel. Tenir compte du fonctionnement des écosystèmes et veiller à maintenir leur fragile dynamique permettent de répondre aux enjeux de préservation et de respect des milieux.



Messieurs Bernard Tremblay, maire adjoint de Saint-Florent-le-Vieil et Christophe Dougé, président du CORELA, ont introduit cette Journée de Rencontres. Monsieur De Charrette, député maire de Saint-Florent-le-Vieil, nous a rejoints en fin de matinée pour nous souhaiter la bienvenue dans ces lieux remarquables.

Yves Boiteau, journaliste connaissant bien la vallée de la Loire et le Pays des Mauges, a animé ces Rencontres en permettant des échanges de qualité entre participants et intervenants.

Cette Journée de Rencontres a été, à partir des expériences et des éléments de connaissance partagés par les intervenants et les participants d'horizons divers (associations, collectivités, élus, organismes professionnels, institutionnels, pêcheurs, universitaires et particuliers intéressés...), l'occasion d'échanges et de réflexions communes sur ce qui fait les richesses et caractéristiques de nos territoires et sur la place que nous décidons de laisser à la nature.



Les discussions se sont articulées autour :

- ◆ des habitats naturels, leur fonctionnement, leur considération à l'échelle du paysage ;
- ◆ les mises en œuvre pour les préserver à travers différents outils, qu'ils soient réglementaires ou financiers ;
- ◆ de nos rapports à la nature et sa prise en compte ;
- ◆ de l'espace de liberté en lien avec la dynamique les milieux.

Plusieurs angles ont été empruntés, permettant ainsi une approche globale de la thématique, et soulignant l'intérêt des partenariats pour une bonne prise en compte des écosystèmes.



Cette 14ème Journée a réuni 171 participants dont près de 50 étudiants qui ont pu échanger et aborder les problèmes rencontrés.



Elle s'est clôturée par une discussion entre Yves Boiteau et Christophe Dougé retraçant les grandes lignes de la journée et synthétisant l'ensemble des points évoqués et des réflexions lancées. Puis, un verre de l'amitié a été proposé dans la cour de l'Abbaye permettant de poursuivre les discussions et d'échanger les coordonnées.



Petit café et viennoiseries avant une journée bien remplie

Plusieurs expositions étaient présentées « *Inconnus des bords de Loire* » (CORELA), une sur les « *Amphibiens* » (LPO Anjou) et une sur un de leur prédateur le « *Brochet* » (FDPPMA44)



Echanges en fin de journée



Les étapes de l'organisation de cette Journée de Rencontres :

- ◆ Recherche du thème et du lieu ;
- ◆ Recherche des intervenants ;
- ◆ Recherche de l'animateur ;
- ◆ Préparation et réalisation du programme de la Journée et du bulletin d'inscription ;
- ◆ Conception et réalisation des documents de communication ;
- ◆ Préparation des listes d'invités et des envois ;
- ◆ Communication autour de la manifestation : conception, réalisation, impression et diffusion des affiches et affichettes dans toutes les communes, associations et établissements partenaires ;
- ◆ Logistique et organisation du déroulement de la Journée.

L'information a été relayée dans de nombreux médias : sites Internet, lettres d'information électronique, bulletins d'information papier, magazines, journaux, radios.

Cette journée a été annoncée comme une actualité du mois de septembre, qui s'adressait aux gestionnaires de l'espace naturel (l'information a pu être portée par le réseau rural régional, les Ateliers Techniques des Espaces Naturels ou ATEN) mais également à tous ceux qui sont sensibles à l'écologie et aux écosystèmes (Tela Botanica, comité 21 des Pays de la Loire, les nouvelles du bassin de la Loire, les Echos d'Ancenis...).

L'événement a également été couvert par la presse : Ouest France et le journal local des « Echos d'Ancenis » et de Saint Florent le Vieil, le magazine interrégional « les nouvelles du bassin de la Loire » ;



L'après Journée

Un petit compte rendu de cette Journée de Rencontres est visible sur le site du CORELA.

Cette Journée donnera lieu à l'édition d'un Cahier du Conservatoire, sur la thématique « Ecologie et écosystèmes comment ça marche ? », qui retracera les présentations des différents intervenants et les débats de cette Journée.

Perspectives 2012

- ◆ Réalisation et diffusion du Cahier du Conservatoire « Ecologie et écosystèmes : comment ça marche ? » et annoncer sa parution sur le site Internet ;
- ◆ Réalisation d'un site Internet dédié à la Loire, en Pays de la Loire, conçu comme une promenade interactive, permettant la découverte des mosaïques paysagères composant la vallée. La présentation de ce travail inédit ouvrira la Journée de Rencontres ;
- ◆ Organisation de la 15ème Journée de Rencontres qui aura lieu le vendredi 16 novembre 2012. Elle portera sur les actions menées autour de la vallée de la Loire depuis 20 ans. Les thématiques abordées seront illustrées par un dessinateur tout au long de cette journée qui sera également l'occasion de célébrer les 20 ans du CORELA.

Les Ateliers Loire et Biodiversité

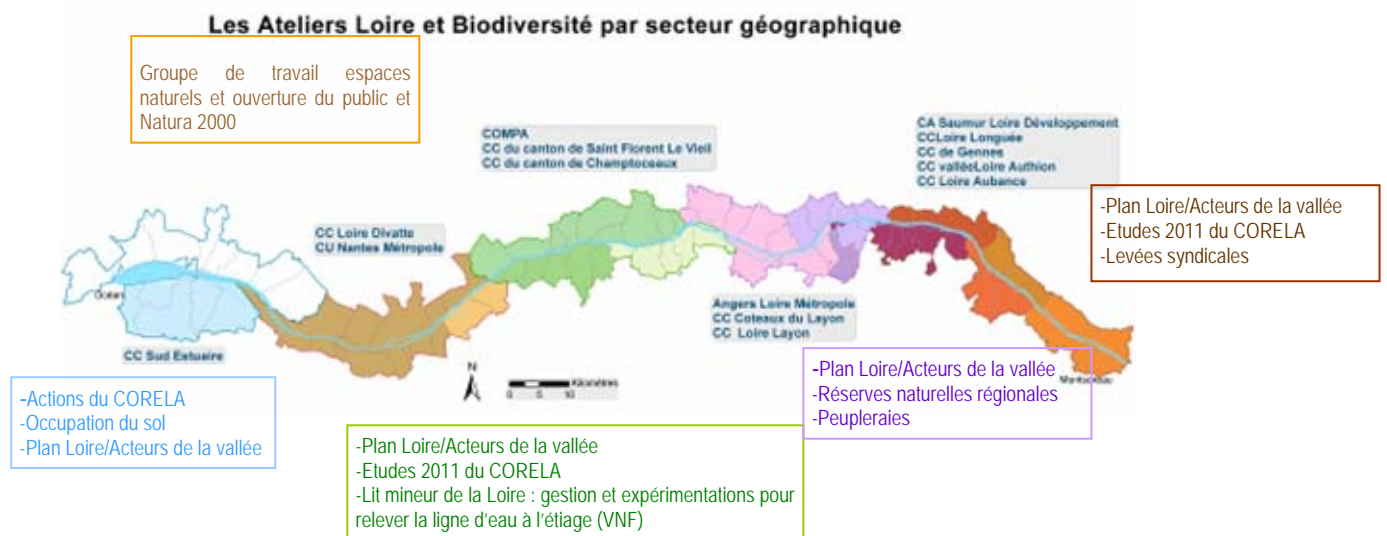
Objectif

Devant les nombreuses interrogations des communes riveraines de la Loire, le Conservatoire régional des rives de Loire et de ses affluents a engagé en 2008 un travail de partenariat - conseil avec la mise en place des Ateliers Loire et Biodiversité, sur les départements de Maine-et-Loire et de Loire Atlantique.

Il apparaît important de valoriser les actions en faveur de la préservation de l'environnement et de sa biodiversité, véritable enjeu des territoires concernés et de répondre aux interrogations des communes concernant leurs projets.

Déroulement

- ◆ Proposition de thématiques ;
- ◆ Recherche, synthèse et mise en forme des informations en réponse aux questions soulevées par les participants ;
- ◆ Organisation et animation des ateliers par secteur.



Actions 2011

Suite à la production, en 2010, du document (sous forme de tableau) : « Qui fait quoi dans la vallée », les Ateliers se sont poursuivis en déclinant ce tableau des acteurs de manière à revenir plus particulièrement sur certaines thématiques environnementales.

Les espèces exotiques envahissantes, les réserves naturelles régionales, les peupliers en vallée de la Loire, les zones humides et l'aménagement des territoires sont les principaux sujets qui ont été abordés.

Ces Ateliers sont l'occasion d'apporter des informations d'actualité et des précisions sur les différents services et acteurs concernés, les différents codes et textes de loi, les programmes de gestion et de financement en cours...

Les espèces exotiques envahissantes

- ◆ Enjeux : écologiques et économiques ;
- ◆ Impact des plantes invasives et facteurs « naturels » de régulation ;
- ◆ Stratégie d'intervention : quelles méthodes, quand intervenir, quelle maîtrise d'ouvrage, quelles ressources financières, durabilité de l'opération, gestion des déchets... ;
- ◆ Recommandations et mémento sur les opérations « Jussie » ;
- ◆ Encadrement réglementaire des interventions ;
- ◆ Suivi de la progression et vigilance aux fronts de colonisation.

Programme d'études et d'actions du CORELA : Quelques thématiques...

- ◆ Inventaire des Chiroptères des Ponts de Cé à l'Océan : recherche de sites de reproduction et d'estivage sur les sites Natura 2000 ;
- ◆ Sites témoins : les objectifs sont « Mieux comprendre les tendances d'évolution de la biodiversité par une meilleure connaissance des fonctionnalités en définissant une méthodologie »...et concrètement pour les communes ;
- ◆ Actualisation de l'inventaire et de la typologie des berges réalisés en 2002, entre Montsoreau et l'océan ;
- ◆ Information sur l'estimation de la ressource bocagère des collectivités riveraines de la Loire, réalisée par le CORELA (et présentée lors de son assemblée générale de 2011) ;
- ◆ Les réflexions en cours, l'adaptation des études et des suivis selon les projets et l'implication des collectivités...

Les réserves naturelles régionales – RNR .

Portée de la labellisation Réserve Naturelle Régionale

Les réserves naturelles régionales ont été abordées lors d'un premier Atelier aux Ponts-de-Cé. Cette thématique qui intéresse de nombreuses communes est une action spécifique du Conseil régional des Pays de la Loire. Elle a été présentée par Monsieur Eric Thouzeau, 1er vice-président de la commission aménagement du territoire-Environnement du Conseil régional.

Il a expliqué la démarche de labellisation des espaces naturels en réserves naturelles régionales :

- ◆ L'implication des Régions en matière de protection de la nature ;
- ◆ Le classement en RNR : outil réglementaire, outil de gestion et outil de valorisation.

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité a institué, à côté des Réserves Naturelles Nationales (RNN) créées par décret ministériel, des Réserves Naturelles Régionales (RNR) dont l'initiative de classement, l'organisation et la gestion sont confiées aux Conseils régionaux.

Les Réserves Naturelles Régionales, qui suivent l'objectif de préservation des richesses naturelles remarquables, sont plus souples à créer, avec une procédure basée sur le consensus et la concertation locale autour d'une démarche de préservation et de mise en valeur d'un site naturel.

- ◆ La procédure et les critères de labellisation, le plan de gestion.

Les peupliers dans la vallée de la Loire

Organisation d'un Atelier commun « hors série », le 15 avril à Montjean sur Loire sur la thématique des peupliers en vallée de la Loire, avec la participation de Marc Villar de l'INRA d'Orléans.

Les points évoqués :

1ère partie : contexte

- Les différents peupliers : peupliers "sauvages", d'alignement, les plantations populicoles à la productivité élevée ;
- Les outils réglementaires : Z.P.P.A.U.P, AVAP, Natura 2000, PPRI... ;
- Les réponses dans la concertation ? exemple des Basses vallées angevines et de la réglementation des boisements (zones interdites, réglementées et libres).

2ème partie : le peuplier noir et sa préservation parmi les peupliers de la vallée (présentation par Marc Villar) :

- Le rôle de la ripisylve même en populiculture ;
- Les différents types de cultivars et pollution génétique par hybridation.



Quelques idées ressortant de cet Atelier :

- ◆ Une gestion possible pour la préservation du Peuplier noir :
 - par le choix des espèces hybrides à planter ou à abattre ainsi que le choix des individus à abattre : Il vaut mieux abattre les individus hybrides femelles et planter des cultivars mâles. Il vaut aussi mieux planter des cultivars de P. deltoïdes pur). La communication entre services de recherche et les exploitants populicoles est importante et est à favoriser.
 - par le choix des individus de Peupliers noirs à abattre
- ◆ La communication entre services de recherche et les gestionnaires des milieux naturels est importante et est à favoriser.
- ◆ L'importance de la préservation de la ripisylve sur les parcelles plantées de peupliers hybrides
 - l'idée de la chute des feuilles au même moment pour les individus provenant du même clone entraînant des masses de feuilles en décomposition dans les cours d'eau pour les plantations près des cours d'eau
 - rappel des conseils des CRPF sur la distance de plantation à 10 mètres des cours d'eau. Cette réflexion a été reprise pour les peupliers d'alignement ou d'ornement le long des fossés par exemple...
- ◆ Les outils juridiques d'aide à la gestion et préservation de l'environnement en lien avec les plantations forestières : présentation de quelques outils.

- ◆ L'idée de l'échelle régionale comme échelle de réflexion sur les zones de plantation et zone de non plantation vis-à-vis des enjeux écologiques mais aussi socio-économiques est ressortie :
 - idées de certaines espèces « rustiques » de peupliers adaptées aux zones moins inondées
 - échanges sur l'agroforesterie
 - discussion sur l'organisation de la filière populicuture jusqu'à la transformation et l'emploi
- ◆ Mise en place d'un partenariat avec les Associations des Maires de Loire Atlantique et de Maine et Loire autour de cet atelier pour une invitation commune des élus des communes riveraines de la Loire et des Basses vallées angevines. Etaient donc présents des élus, mais également des techniciens de la filière forestière et de la populicuture, en particulier, ainsi que des techniciens chargés de la préservation et restauration des milieux naturels alluviaux afin d'alimenter les échanges.



Zones humides et aménagement

Lors de cet Atelier, les discussions ont permis d'éclaircir certains points comme ceux concernant « les fonctionnalités des zones humides ou les enjeux autour des zones humides », « les inventaires Zones Humides » par rapport à la réglementation. Cela a permis d'insister sur la cohérence entre préservation de ces milieux et aménagement et de mettre en relation les propos avec de futurs projets d'aménagements ou des inventaires de zones humides en cours.

Les points de la présentation :

- ◆ Une définition de ces milieux « entre terre et eau », leur fonctionnalité ;
- ◆ Les intérêts qu'elles présentent et leur mise en danger ;
- ◆ Identification : observations et inventaires - différentes méthodologies (selon Sages etc...) / retours d'expériences / Caractéristiques des zones humides retenues : sols et végétation ;
- ◆ Réglementation : Prise en compte des zones humides dans l'aménagement (dans les documents d'urbanisme) / les réglementations et les mises à jour / l'autorité environnementale ;
- ◆ Les projets d'aménagement sur les zones humides : bien intégrer toutes les globalités / gestion et valorisation des zones humides.

Réflexion sur l' « Ouverture des espaces naturels aux loisirs »

Un atelier sur cette thématique a été organisé, avec la commune de Sainte-Luce-sur-Loire. Les responsables de formation du Master 2 Environnement et Droit de l'université de Rennes ont participé à cette réflexion en proposant d'encadrer leurs étudiants travaillant sur cette problématique « comment accueillir, dans des conditions légales et pertinentes, les différents loisirs sur les espaces naturels et semi-naturels des bords de Loire ». Des rencontres ont permis d'organiser les informations attendues. Deux volets ont été retenus :

- ◆ les responsabilités liées aux activités de loisirs, notamment celles des élus sur leurs communes ;
- ◆ les réglementations régissant l'ouverture des espaces aux loisirs pour prévenir des atteintes à l'environnement par les différents utilisateurs.

Il est prévu d'élargir ces réflexions à l'ensemble du territoire de la vallée de la Loire.

Un travail a également été effectué autour de questions plus précises et transversales concernant la réglementation

Dimitri Leguy, étudiant en droit à l'Université Paris-Sud 11 et stagiaire du CORELA d'avril à septembre 2011, a réalisé des « synthèses bibliographiques juridiques » en lien avec des problématiques rencontrées dans la vallée de la Loire. Il s'agit, notamment, des droits et devoirs des riverains de cours d'eau, de la protection des haies... Ce travail de synthèse permet d'apporter des réponses aux interrogations qui sont régulièrement soulevées.

Mode de restitution et de valorisation :

- ◆ Comptes rendus et/ou diaporamas de la problématique traitée ;
- ◆ Synthèse des données pour la réalisation d'une fiche thématique d'information concernant les actions du CORELA en lien avec les projets des communes et la ressource et productivité en bois-énergie de la vallée de la Loire.

Perspectives 2012

- ◆ Poursuite des Ateliers Loire et Biodiversité autour des préoccupations des territoires sur les espaces naturels remarquables, les espèces envahissantes, les zones humides dans les projets d'aménagement, l'entretien des levées, les Réserves naturelles régionales (Atelier sur le secteur du PNR LAT) ... ;
- ◆ Renouvellement d'un partenariat avec les associations des Maires pour l'organisation d'ateliers regroupant l'ensemble des communes riveraines par département ;
- ◆ Organisation d'un Atelier pour les associations adhérant au Conservatoire ;

Plaquette de communication du Conservatoire

Le Conservatoire, créé pour participer à la préservation et la valorisation de l'espace ligérien de Montsoreau à l'Océan, s'est imposé comme l'un des acteurs privilégiés de la politique environnementale des Pays de la Loire.

Les actions et les expériences nouvelles et accumulées du CORELA méritaient d'être clairement et synthétiquement expliquées au public et aux partenaires.

Les fiches d'actions accompagnant le document sont des éléments nécessaires à la compréhension des grandes actions réalisées par le Conservatoire en faveur de l'environnement et de la biodiversité et du territoire ligérien.

Actions 2011

- ◆ Impression en début d'année et diffusion de cette plaquette rappelant le territoire d'action du Conservatoire, les priorités qu'il s'est donné ainsi que son statut d'association, ses partenaires et adhérents ;
- ◆ Réalisation et impression d'une fiche d'information : « Ressource et Productivité en bois-énergie de la vallée de la Loire ». Cette fiche propose une synthèse de l'étude menée par le CORELA en 2010-2011 sur ce sujet.



Perspectives 2012

- ◆ Diffusion de la fiche « Ressource et Productivité en bois-énergie de la vallée de la Loire » réalisée dans le cadre des Ateliers ;
- ◆ Diffusion d'une fiche de présentation des actions 2012 du CORELA ;
- ◆ Réalisation d'une fiche « Les peupliers en vallée de la Loire ».



Autres

Mise à disposition de données et expositions 2011

- ◆ Mises à disposition de données du CORELA pour les collectivités et autres ;
- ◆ Mise à jour des documents de présentation et d'emprunt des 7 expositions du CORELA ;
- ◆ Réparation de l'exposition « Iles de Loire ».

Participations 2011

Réunions :

- ◆ Comité technique Loire, SGAR ;
- ◆ Associations/DREAL
- ◆ SRCE ;
- ◆ Commission biodiversité, paysage-PNR ;
- ◆ MAET - S. Rodriguez (Université Tours) ;
- ◆ Associations/DREAL ;
- ◆ Groupe régional espèces invasives ;
- ◆ APE : les continuités écologiques ;
- ◆ réunions-ateliers du forum associatif : Autour du Plan Loire actuel 2007-2013, et remarques pour l'élaboration du suivant ;
- ◆ Assises de la Loire du Conseil régional ;
- ◆ SRCE, TVB ;
- ◆ CG 49, ENS ;
- ◆ journée Fédération des Espaces Naturels "Forêt alluviale" ;
- ◆ journée Plan Loire : rendez-vous entre la communauté scientifique et les gestionnaires du bassin de la Loire et ses affluents ;
- ◆ réunions de coordination autour de la rivière Mayenne ;
- ◆ Mission Val de Loire.

Interventions :

- ◆ Maison de la Loire en Anjou : Les îles
- ◆ ACCAM, Assemblée générale ;
- ◆ Radio France Loire Océan ;
- ◆ Radio Sun ;
- ◆ Ouest-France, entretien journaliste.

Expertises :

- ◆ Mairie de Bouguenais ;
- ◆ Mairie de Sainte-Luce ;
- ◆ Mairie de Lorient.

Perspectives 2012

- ◆ Répondre aux sollicitations et aux demandes d'information et d'expertise ;
- ◆ Participer aux réunions des partenaires pour pouvoir partager les connaissances et l'information.

***Extraits
de la Revue
de
presse 2011***

Cent arbres déjà abattus sur les rives du Louet - Les Ponts-de-Cé

dimanche 13 février 2011



Après une longue attente, le chantier a pu démarrer début janvier. D'ores et déjà, 100 peupliers qui bordaient les rives du Louet entre Mûrs-Erigné et les Ponts-de-Cé ont été abattus.

En quatre ans, et grâce à un budget de 208 800 €, financé à 80 % par l'Agence de l'eau, le conseil général et le conseil régional et à 20 % par les communes riveraines, 800 arbres seront abattus, sur 20 tronçons allant jusqu'à Chalonnes. Le but de cette opération ? Couper des arbres trop nombreux ou dangereux car susceptibles de tomber et d'être emportés en cas de crues, mais pas seulement. Ce programme de restauration des rives du Louet vise aussi à préserver la diversité de la faune (création de frayères à brochets) et de la flore et le maintien de l'équilibre des bancs de sable en dévégétalisant certains îlots.

Un travail délicat car il doit parfois s'effectuer sur des barges, sur l'eau ; ou être parfois interrompu pour éviter de déranger les castors en période de reproduction. Les riverains sont étroitement associés à cette opération.

Ouest –France – jeudi 14 avril 2011

Débats sur les peupliers en vallée de Loire - Montjean-sur-Loire

Qu'ils soient sauvages, ornementaux ou de culture, les peupliers autour de la Loire font partie des sujets qui intéressent les communes ligériennes. Les associations départementales des maires de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire et le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents (Corela) s'associent pour organiser demain vendredi un atelier sur les peupliers en vallée de la Loire.

Cet atelier est l'occasion de réfléchir à la thématique des peupleraies dans la vallée et d'envisager une démarche concertée et cohérente. L'intervention de Marc Villar, expert de l'INRA d'Orléans, lancera les échanges autour des enjeux liés à la vallée de la Loire, de la place des peupliers, noirs, d'ornement ou de culture, dans l'aménagement du territoire et des actions de préservation des milieux. Une occasion aussi de partager les expériences de différents territoires, communes et intercommunalités des Basses vallées angevines et riveraines de la Loire.

À 14 h, ce vendredi, salle Auguste-Leduc.

Recensement des gîtes de chauves souris

Margaux Lelong, stagiaire au conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents va recenser les chiroptères ou chauves souris.



Chauve-souris de type : oreillards gris.

Récemment, la mairie a donné son accord pour que le clocher de l'église, les combles du château et de la ferme de la Gournerie soient visités en mai par Margaux Lelong, stagiaire au Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents (Corela). Elle y recherchera des colonies de chiroptères, nom scientifique des chauves souris. Le Corela est une association, créée à l'initiative du conseil régional des Pays de la Loire. Elle participe à la préservation de la biodiversité sur les rives de la Loire, des Ponts de Cé à Saint-Nazaire.

Mammifères volants

Prospectant les bâtiments communaux, le Corela sollicite aussi l'aide des habitants pour repérer les gîtes de reproduction installés chez les particuliers. « **Les chauves souris sont des mammifères volants qui dorment 20 h par jour et sortent**



Margaux Lelong stagiaire au Corela.

chasser la nuit explique Margaux Lelong. Elles hibernent en hiver dans des grottes ou des caves sombres et humides Au printemps les femelles recherchent un lieu plus chaud où elles mettront bas et élèveront leurs petits. Ce sont ces gîtes de reproduction, greniers, maisons abandonnées que nous recherchons ».

Une quinzaine de colonies

Ces deux dernières années, une quinzaine de colonies ont été trouvées sur les communes de Nantes

aux Ponts-de-Cé. Elles comptaient de deux à trois individus et parfois jusqu'à plus de 100. La colonie la plus importante nichait dans le clocher d'Ancenis. Cette année, la recherche concerne les communes

Signaler les refuges des chauves souris

Plus d'un million d'entre elles sont mortes, et l'épidémie avance de 200 km par an. Grandes consommatrices d'insectes, les chauves souris peuvent ingérer près de la moitié de leur poids en une nuit.

en aval de Nantes. « **Il existe 34 espèces de chauves souris en France, dont 21 en Pays de la Loire,** continue Margaux. Leur taille varie de 3,7 cm à 4,5 cm pour les petits rhinolophes et de 6,5 cm à 8 cm pour le Grand murin. Leur envergure est par contre plus importante, 19 à 25 cm pour les petites, et 35 à 43 cm pour les grandes ». Pendant les années 1950 à 1970, leur nombre a beaucoup diminué. Bien que protégées depuis 1976, elles sont cependant menacées par la destruction ou la modification de leur territoire de gîte et de chasse. Mais aussi, par le dérangement dans leurs lieux d'hivernage et de reproduction, les pesticides, les éoliennes... « **Dans le passé, à cause d'idées reçues, les chauves souris avaient mauvaise réputation, on les accusait de s'accrocher aux cheveux. Or elles émettent des ultrasons et se dirigent à partir de l'écho qu'elles perçoivent. Elles peuvent repérer et éviter un fil de 0,05 mm de diamètre ».**

En Amérique du nord, depuis quatre ans, un champignon décime les chauves souris pendant l'hivernation.

C'est pourquoi cette maladie pourrait entraîner des ravages dans les cultures. Afin de signaler des gîtes de chauves souris : contact, Corela au tél. 02 28 20 51 66.

« La Loire : Un fleuve royal, trait d'union entre les hommes »

« La Loire, un art de vivre qu'on redécouvre »

Le développement économique n'est pas incompatible avec le voisinage du fleuve. Mais, pour préserver ce milieu sensible, il faut tout prendre en compte, au plus près des habitants.

Entretien

Christophe Dougé,
président du
Conservatoire
régional des rives
de la Loire et de
ses affluents,
le Corela.



De quoi souffre le fleuve ?
Fin XIX^e et au cours du XX^e, la Loire a été aménagée pour la navigation entre Saint-Nazaire et Nantes, et jusqu'à Bouchemaine. Un bassin de marée a été creusé, des épis rocheux ont été disposés en travers du lit pour créer un chenal de navigation. Les extractions de sable et de granulats ont provoqué des abaissements des fonds et de la ligne d'eau d'étiage de 1 à 3,5 mètres selon les endroits, entre Les Ponts-de-Cé et Nantes.

Quelles sont les conséquences de cette chenalisation ?
Elles sont multiples. Les quais, les ponts, les berges ont été fragilisés. Les bras du fleuve, les boires, et les zones humides, éléments essentiels du système fluvial, sont soumis à un assèchement. Comme la marée remonte plus loin dans l'estuaire, cela entraîne un déplacement de la salinité et du bouchon vaseux vers l'amont. Avant, la Loire avait un profil « en escalier », avec des zones de calme et de courant, aujourd'hui c'est un toboggan qui se déverse très vite vers la mer.

Que faire ?
Pour remonter la ligne d'eau, nous savons aujourd'hui qu'il faut agir de manière douce sur les aménagements pour rééquilibrer la circulation et la

répartition de l'eau et du sable entre les bras. Cela passe par des actions de réductions des épis rocheux, pour libérer le sable et ralentir le courant. Ce type d'opérations est testé depuis 2009 entre Bouchemaine et La Possonnière. Enjeu fort également, la continuité écologique, surtout pour les poissons migrateurs. L'axe Loire-Allier est important pour le saumon, l'alose, la lamproie et bien sûr l'anguille.

L'eau est aussi un enjeu important ?
Bien sûr. 80 % de l'eau consommée en Loire-Atlantique provient de la Loire. Et dès qu'il y a un besoin nouveau, par exemple l'été en Vendée, quand la population grimpe, la solution de facilité est de s'interconnecter à la Loire. Miser uniquement sur le fleuve, c'est prendre un risque.

Comment concilier préservation du fleuve et développement ?
Il est nécessaire de préserver des sites naturels et des paysages remarquables, des zones humides qui jouent un rôle important dans l'épuration de l'eau et la régulation des crues. Pour cela, il faut accompagner une activité agricole plus respectueuse de l'environnement, moins gourmande en eau, avec des mesures agro-environnementales. Cela veut dire permettre le pâturage extensif, soutenir les prairies permanentes et la filière de l'élevage... Un projet doit s'intégrer dans une gestion globale du milieu. Développer la filière des énergies marines dans l'estuaire c'est important pour notre région, mais il faut bien réfléchir au lieu et aux moyens à mettre en œuvre.

Il faut avoir une réflexion collective ?
Oui, en ne perdant pas de vue que



Régates à Trememoult : la Loire, lieu d'animation et de vie.

quand on intervient en un point du fleuve, il y a un effet « papillon » avec des conséquences ailleurs, économiques, environnementales et sociales. Un schéma de cohérence globale est nécessaire, afin qu'aucune activité n'aille à l'encontre des autres usages.

On parle de l'esprit Loire, qu'est-ce que c'est ?
Pendant longtemps, le fleuve et ses territoires ont été aménagés en privilégiant le développement économique et industriel. Des communes se sont développées en lui tournant le dos. Les activités de loisirs, de pêche, de baignade..., ont été délaissées. Aujourd'hui, il y a un retour vers le fleuve. On redécouvre tous l'intérêt qu'il y a à vivre avec la Loire et non contre. Ses berges sont mises en valeur et redeviennent espace de vie. On vient s'y promener. Il n'y a qu'à voir le succès de l'itinéraire Loire à vélo et les

retombées pour le tourisme et l'économie. Dans le passé, les communes demandaient une bretelle d'autoroute. Aujourd'hui, si elles ne sont pas du côté de Loire à vélo, elles envient leurs voisines... en attendant de demander une connexion. Il y a aussi une place pour la culture : on l'a bien vu avec le succès de la biennale d'art contemporain Estuaire. Quelques communes ont recréé des bassins pour se baigner dans l'eau du fleuve.

On peut parler de retrouvailles avec le fleuve ?
Oui, c'est du développement local en accord avec le fleuve : loisirs, tourisme, commerce... Il y a un intérêt pour les communes. En renouant avec la Loire, on redécouvre un certain art de vivre. Sans les opposer, face à une Loire rapide, des grands projets, il y a une Loire « lente », qui permet de développer une économie de proximité.

Frédéric Girard

Le pont du Candais est réinstallé mais pas rouvert - Chalonnes-sur-Loire

vendredi 16 septembre 2011



Cela fait plus de deux ans que tout le monde se désole de la disparition du pont en bois qui enjambait le Louet, joignant Chalonnes à la prairie du Candais (Rochefort-sur-Loire). La réinstallation de ce pont au Candais est conditionnée par des travaux préalables de mise aux normes et la régularisation de l'ouvrage au titre de lois et règlements signifiés à la commune en 2007. La commune, sous couvert de la communauté de communes Loire-Layon, maître d'ouvrage en titre, a engagé depuis deux ans un ensemble de démarches et procédures pour satisfaire l'Etat au point de vue de la sécurité du pont et de la maîtrise de ses impacts sur le cours d'eau et le milieu.

Au nombre des nouvelles dispositions visant à parfaire la sécurité figure la mise en place de garde-corps de part et d'autre de l'ouvrage ; l'ajustement des éléments nécessite un montage « à froid » du pont pendant quelque temps, montage qui sera effectué à compter de la semaine prochaine. Le pont, rénové, amélioré, a fini d'être remonté partiellement mercredi 14, mais il ne sera pas pour autant ouvert à la circulation cette année. C'est cependant une étape vers l'autorisation que la collectivité espère obtenir en 2012.

« On ne vit pas contre mais avec la Loire »



Trois questions à...

Christophe Dougé, maire de La Boissière-sur-Èvre, président du Corela.

Quel est le but du Corela, qui se réunissait vendredi à Saint-Florent ?

Le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents (Corela) est une association agréée pour la protection de l'environnement. Ses actions : la préservation des écosystèmes de la vallée de la Loire, de Montsoreau à l'océan. Il mobilise un réseau de partenaires et d'acteurs en faveur d'une meilleure prise en compte de l'environnement dans les projets locaux.

Comment s'y prend-il ?

Il réunit, lors de ces rencontres, les collectivités, administrations, organismes professionnels, agriculteurs, associations, universitaires et toute personne intéressée... A partir des expériences des uns et des autres, c'est l'occasion d'une réflexion commune sur ce qui fait la richesse de nos territoires et sur la place que nous décidons de laisser à la nature.

Concrètement, quelles évolutions relevez-vous ?

La Loire, il y a 30 ans, on voulait la maîtriser pour la rendre navigable et en limiter les inondations. Maintenant, on ne vit pas contre, mais avec le fleuve. On partage une réflexion en commun avec les acteurs de la Loire, pour un bon fonctionnement écologique et afin de ne pas se précipiter pour éviter des erreurs

Quelle Loire pour demain ? « Ne pas se précipiter » - Saint-Florent-le-Vieil



Le Corela, Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, a accueilli, vendredi salle de l'auditorium de l'Abbaye à Saint-Florent-le-Vieil, près de 180 personnes pour sa 14 e journée de rencontres sur le thème « Ecologie et Ecosystème : Comment ça marche ? ».

Une dizaine de spécialistes sont intervenus sur différents sujets : habitats naturels avec les prairies, frayères à brochet, vasières ou coteaux. Les initiatives et les programmes soutenus par les collectivités ont également été abordés.

En conclusion, Christophe Dougé, président du Corela, a tiré l'enseignement suivant : « **Ne pas se précipiter afin d'éviter les erreurs, prolonger la réflexion.** » Il a retenu que « **l'élu ne détient pas toujours la vérité** », et que « **les initiatives individuelles doivent être accomplies dans la continuité de l'action publique** ». L'an prochain verra les 20 ans du Corela et la 15 e journée de rencontres fera une fois de plus « **se retrouver les forces vives de la Loire pour réfléchir et engager l'action pour un fleuve protégé et préservé** ».

La circulation n'est toujours pas autorisée sur le pont du Candais - Chalonnes-sur-Loire

lundi 24 octobre 2011



Au conseil municipal du jeudi 20, les élus sont revenus sur les problèmes administratifs liés au rétablissement de la circulation sur le pont du Candais, évoqués longuement lors du conseil communautaire du mois d'octobre (O-F du 17 octobre).

Étant donné l'expertise technique de la ville sur ce dossier, la communauté de communes Loire-Layon a souhaité que Chalonnes puisse poursuivre les démarches et assurer la maîtrise d'ouvrage, même si le rétablissement du pont est une compétence communautaire.

Pour mémoire, Jacques Chazot, adjoint à l'urbanisme, a rappelé que la préfecture a remis en cause depuis trois ans l'utilisation de ce pont (qui avait au minimum 60 ans d'usage). Elle a soumis les élus à différentes modifications, ajustements, mises aux normes sur le pont, qui ont été effectuées. Aujourd'hui, la municipalité attend toujours avec beaucoup d'impatience une autorisation d'ouvrage pour le rétablissement de la circulation sur le susdit pont.

 LA POSSONNIÈRE
www.la-possionniere.fr

20:38
+15°C

REUNION PUBLIQUE

NATURA 2000 ET
LA LOIRE

LUNDI 4 AVRIL
18H15 MCL

